Nations Unies S/PV.6574



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6574e séance

Mercredi 6 juillet 2011, à 10 h 20
New York

Président :	M. Wittig	(Allemagne)
Membres :	Afrique du Sud	M. Crowley
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/381)

11-40243 (F)





La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/381)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, du Canada, du Japon, du Pakistan et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Pedro Serrano, chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je tiens à appeler l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/381, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. de Mistura.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Comme le Conseil le sait, la dernière fois que je suis intervenu devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.6497), j'ai insisté même si cela sortait des normes établies, pour que l'on permette à l'Ambassadeur Tanin de prendre la parole en premier, en tant que signe d'attention et de respect au souhait de plus en plus vif du peuple afghan d'être reconnu comme un pays souverain. Cette fois-ci, c'est l'Ambassadeur Tanin qui a insisté pour que l'on revienne à la pratique établie, afin de démontrer que l'Afghanistan entend se conformer aux règles internationales. Par conséquent, avec sa permission, je vais suivre l'ancienne pratique et prendre la parole, comme il me l'a si aimablement demandé.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment que je qualifierais de croisée des chemins. En effet, le mois de juillet 2011 revêt une importance particulière, compte tenu des décisions qui ont été prises et qui ouvrent la voie à une période de transition. La transition a été annoncée, mais elle va également se fonder sur les décisions qui seront prises au cours des réunions à tenir bientôt entre la communauté internationale et les autorités afghanes, à partir de la mi-juillet. C'est également au cours de ce mois que débutera la mise en œuvre progressive de la décision annoncée par le Président Obama dans son discours, relative à un redéploiement progressif des forces internationales, en particulier des forces des États-Unis d'Amérique. En d'autres termes, nous sommes à la croisée des chemins, sur la voie de la souveraineté nationale, qui s'accompagne de la prise des responsabilités et du respect du principe de responsabilité. Nous sommes également à la croisée des chemins entre la poursuite du conflit et un dialogue politique sans exclusive.

Tout d'abord, en ce qui concerne la transition, elle peut être comparée à un train, un train en mouvement. D'après tous les indicateurs à ma disposition – et comme nous l'avons entendu lors de la conférence sur la transition tenue à Kaboul –, la transition est en bonne voie. Bien entendu, elle concernera sept régions, provinces et villes. Comme d'habitude, nous allons constater que ce sont les détails qui posent problème. Néanmoins, la transition est bien partie.

La question dont nous devons traiter – et que nous devrions examiner plus à fond, comme cela a été reconnu lors de cette réunion que j'ai mentionnée – est que la transition n'est pas et ne devrait pas être uniquement une affaire de sécurité. Elle doit avoir plus de portée. Elle doit être une transition vers une vision choisie par le peuple afghan et avec laquelle il s'identifie. C'est pourquoi nous œuvrons de concert pour faire en sorte que la transition s'accompagne de progrès dans les domaines social, économique, et des droits de l'homme. Dans ce sens, de la même manière que la transition, comme un train suisse, est irréversible et ne peut faire marche arrière, nous devons veiller à ce qu'elle soit absolument irréversible sur le plan socioéconomique.

Dans ce contexte, un point qui a fait l'objet de débats ces derniers jours et qui pourrait être de nouveau soulevé, est d'envisager d'établir un lien entre

les dividendes de la transition et certains projets prévus en relation avec la transition. En d'autres termes, puisque des économies seront inévitablement faites sur le plan militaire, on pourrait réinvestir une partie de ces ressources pour promouvoir et créer au sein des autorités locales et des populations afghanes des régions concernées par la transition le sentiment que leur développement continuera à bénéficier d'un intérêt et d'un appui importants. Sur la base de son mandat qui est très explicite sur ce point, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) assumera ses responsabilités s'agissant de faciliter cet aspect particulier de la transition.

Ceci m'amène au deuxième point, qui est d'habitude le premier quand il s'agit de l'Afghanistan : la sécurité. Comme le Conseil le sait, ces derniers jours, la situation en matière de sécurité est devenue préoccupante : de nombreux faits le démontrent. Cependant, nous devons évaluer cette situation en tenant compte du contexte. Dieu sait que je le fais avec beaucoup de prudence et de précaution, étant donné les moments tragiques que j'ai moi-même traversé le 1er avril. L'hôtel Intercontinental a été attaqué. Beaucoup d'entre nous ont fréquenté cet hôtel et en connaissent la valeur iconique. Nous avons été choqués par ces attaques. Des attentats ont été perpétrés dans la ville, dans les hôpitaux militaires, et même au Ministère de la défense. Des attaques ont été lancées à Kandahar et ont duré deux jours. D'autres attaques ont également pris pour cible l'équipe italienne de reconstruction de province à Hérat.

Cependant, nous devons replacer ces faits dans leur contexte. L'armée et la police afghanes ont réussi à repousser efficacement les assaillants – bien que peut-être parfois de manière assez confuse –, étant donné que nous sommes encore engagés dans un processus de formation. Même à l'hôtel Intercontinental, si on a pu mettre fin à l'attaque en partie grâce à l'appui des hélicoptères de la Force internationale d'assistance à la sécurité, ce sont les forces afghanes qui étaient en première ligne.

Je pense qu'il s'agit d'un point important car une réelle amélioration de la situation sur le plan de la sécurité est constatée, et avec raison. Nous constatons des progrès et une amélioration, s'agissant de la perception que la tendance est en train d'être inversée. Cependant, il est également vrai que les forces antigouvernementales essaient constamment de changer cette perception par le biais de frappes dramatiques et de précision, pendant ce qu'elles appellent l'offensive du printemps et durant l'été. Je dois dire toutefois que la première impression prédomine jusqu'à présent. Les Afghans ont pu faire face à la situation. Cela ne signifie pas que nous ne connaîtrons pas de grandes difficultés sur le plan de la sécurité dans les prochaines semaines ou même les prochains mois, étant donné que l'été n'est pas encore fini.

C'est pour cela qu'il importe tellement, d'abord, de régler la question des victimes civiles qui touche directement la population afghane avant de passer à la prochaine étape, celle de la recherche d'une solution politique, comme l'ont annoncé la Secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, le Président Obama plus récemment, et le Président Karzaï à plusieurs reprises. Tout le monde convient qu'aucune solution militaire n'est envisageable en Afghanistan. Nous devons maintenant nous engager plus sérieusement dans ce processus de recherche d'une solution politique.

Ceci implique la réconciliation. Où en sommes-nous sur ce point? Comme tout le monde a pu le constater, de nombreux contacts ont été établis. Malheureusement, il y a également eu des fuites dans les médias, ce qui a nui à ces contacts. Cependant, la nécessité d'un dialogue est évidente et nous avons des indications selon lesquelles il reprendra très prochainement et de façon plus concrète.

Entre-temps, l'ONU joue le rôle qui est le sien, en coordination étroite avec les autorités afghanes et les acteurs internationaux. Cependant, nous nous concentrons uniquement et spécifiquement sur les activités autorisées par notre mandat et sur le domaine dans lequel nous avons pu apporter une valeur ajoutée, à savoir les mesures de confiance. Ces mesures sont importantes car elles ouvrent la voie à des discussions sur les questions de fond qui ne peuvent avoir lieu qu'entre Afghans. Il leur faudra faire effectivement ce que nous avons toujours dit : veiller à ce que ce processus soit dirigé par les Afghans eux-mêmes.

Cependant, les mesures de confiance sont importantes, surtout à ce stade. Elles portent notamment sur la question des victimes civiles. À cet égard, il faut donner une chance aux Taliban, s'ils veulent participer au processus, de régler cette question par le biais de mesures concrètes et non de paroles, et de réduire le pénible effet négatif que leurs actes ont sur la population civile, surtout ces derniers jours.

Deuxièmement, et je tiens à souligner qu'il s'agit d'une opinion personnelle, mais partagée par beaucoup

à Kaboul, la décision courageuse prise par le Conseil de sécurité de scinder en deux la liste établie par le Comité créé par la résolution 1267 (1999) et d'établir deux listes, une pour Al-Qaida et une autre pour les Taliban, est un signe de progrès, si nous voulons continuer à promouvoir la réconciliation. Pour donner un exemple, les noms de certains membres du Haut Conseil pour la paix, qui représente l'autorité suprême et que nous allons saisir quand nous devrons discuter des questions de fond, figurent toujours sur la liste. Pour nous, l'ONU et la MANUA, il s'agit d'une situation très délicate quand nous devrons leur fournir un appui logistique important pour faire en sorte qu'ils puissent se déplacer et assister à nos réunions.

L'un des domaines sur lesquels les mesures de confiance pourraient porter est certainement la possibilité d'établir un lieu – je ne voudrais pas le qualifier de bureau – où pourraient se tenir les réunions entre les Taliban et les autres parties prenantes, en particulier les partenaires afghans, dans un climat de sécurité et de discrétion. Cela n'a pas encore été fait, mais c'est l'un des domaines envisagés.

Je voudrais évoquer un autre domaine, dont on a souvent parlé au cours de ces dernières semaines. Il s'agit de l'éducation. S'il y a un domaine où la communauté internationale et les autorités afghanes devraient s'enorgueillir des progrès réalisés après le départ des Taliban, c'est celui de l'éducation. Actuellement, sept millions d'enfants, dont beaucoup sont des filles, sont inscrits et vont à l'école. Nous avons été témoins en permanence des tragiques décisions prises sous le règne des Taliban concernant les écoles en général, et les fillettes en particulier. Certains signes indiquent qu'ils semblent pour la première fois envoyer des messages – publiquement même via l'Internet – montrant qu'ils ont tiré les enseignements de ces erreurs. Nous espérons qu'il ne s'agit pas seulement d'une décision tactique, et qu'ils sont sincères dans leur volonté de pas attaquer les écoles.

Certains signes laissent à penser l'inverse. Des enseignants ont été récemment pris pour cibles, mais dans l'ensemble nos propres recherches montrent que, pour les quelque 400 écoles récemment construites dans des zones clairement susceptibles de subir l'effet de la présence des Taliban, on a observé une réduction notable des attaques. Le Ministre Wardak a d'ailleurs attiré mon attention sur ce point. Avec l'UNICEF, nous continuerons de surveiller la situation. S'il s'agit là d'une tendance, nous considérerons qu'elle représente une mesure de confiance. Mais cela reste à vérifier.

Il y a un domaine auquel il me semble que nous devons nous référer lorsque l'on parle de réconciliation, c'est la réintégration. L'architecture institutionnelle est en place, et tous les membres du Conseil ont contribué de manière substantielle – et certains de manière très substantielle – à faire véritablement en sorte que cette éventualité soit réelle et bien préparée. Jusqu'ici, l'on constate une certaine adhésion et un certain élan. Plus de 1 800 personnes participent actuellement au programme. Néanmoins, il y a certains problèmes.

Tout d'abord, il est clair que jusqu'à ce qu'une véritable réconciliation ait lieu, il sera très difficile d'observer un élan majeur. Cependant, il est très important d'être prêts afin de susciter des changements éventuels et d'y répondre. Ce chiffre de 1 800 personnes en donne la preuve. Nous avons diverses préoccupations, et nous nous employons à garantir un contrôle suffisant. Je dois dire au Conseil que l'un des signes précurseurs de l'attaque de Mazar-e-Charif était que trois des cinq individus qui ont violemment et brutalement tué mes collègues étaient en réalité des anciens Taliban réintégrés. Cela montre par-dessus tout que nous devons être extrêmement vigilants quant aux enquêtes sur les personnes, et que rien n'est garanti tant qu'il n'y aura pas de réconciliation définitive.

Ensuite, que la réconciliation ait lieu ou non, elle ne sera totalement viable que dans un contexte régional. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, nous avons observé avec une profonde satisfaction et un grand intérêt l'augmentation significative du nombre de réunions bilatérales, trilatérales et multilatérales, du processus de Shanghai aux diverses réunions qui ont eu lieu entre les autorités afghanes, pakistanaises et américaines. Nous pensons donc, et espérons, que la réunion d'Istanbul qui se tiendra le 2 novembre sera tout à fait l'occasion d'aborder ce point.

Comme les membres du Conseil le savent, il existe un Groupe international de contact, informel certes, mais dont l'influence et le poids grandissent. Nous avons eu une réunion très intéressante et constructive à Kaboul où, à l'exception des autres questions majeures relatives à la transition, le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin, a soumis une initiative que nous avons l'intention d'appuyer. Cette initiative visera à déterminer si nous pouvons parvenir à une entente à Istanbul sur la stabilité, dans

le droit fil de ce qui avait été fait dans les Balkans il y a quelque temps ou au cours du processus d'Helsinki. En d'autres termes, elle tentera d'aboutir à un document écrit qui rassurera toutes les parties sur une stabilité qui se renforcera de part et d'autre.

Cela aurait plus de sens, évidemment, s'il existait aussi un mécanisme pour l'appuyer et un fonds d'affectation spéciale pour financer les mesures d'incitation au niveau régional. Tout cela sera peut-être prêt d'ici la tenue de la réunion d'Istanbul, et nous travaillons en effet sérieusement aux côtés des autorités afghanes et turques, ainsi qu'avec tous les participants, dans la région et au-delà, pour progresser à cet égard.

On ne peut nier qu'il existe en ce moment quelques incertitudes liées aux ententes régionales, comme c'est le cas concernant la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il ne faut pas dramatiser outre mesure cette situation, qui doit se régler en toute franchise entre Afghans et Pakistanais. Ils ont récemment organisé des rencontres fort constructives et utiles, à la fois à Islamabad et en Afghanistan, et seront toujours voisins. Nous-mêmes sommes là pour un moment, mais eux pour toujours. C'est pourquoi, bien que nous nous inquiétions au sujet de ces événements, nous espérons aussi que ce type de discussion bilatérale constitue un pas dans la bonne direction.

Il est une autre question d'importance dans le contexte de l'environnement régional, c'est l'inquiétude que ressentent certains pays voisins quant à l'ambiguïté qui pèse sur la nature du pacte ou de l'entente stratégique susceptibles d'être convenus entre les autorités afghanes et, notamment, les États-Unis. Certains pays sont profondément préoccupés par la possibilité que soient établies de vastes bases étrangères permanentes en Afghanistan. Nous avons essayé de donner à tous l'assurance que cela ne semble pas être le cas, et que c'est à présent aux autorités afghanes de rassurer leurs voisins sur la véritable nature d'un quelconque accord stratégique. Puisque je me suis déplacé à travers la région, je reconnais qu'il s'agit toujours d'un problème qui, selon nous, doit être réglé en toute clarté avant la réunion d'Istanbul. Nous espérons que ce sera le cas. Des déclarations ont été faites par les autorités des États-Unis – jusqu'au plus haut niveau du Pentagone – pour tenter d'offrir des garanties à cet égard, mais un petit effort supplémentaire aiderait assurément à dissiper les craintes.

Cela m'amène à un autre point : la lutte contre les stupéfiants. Au moment où la communauté internationale pourrait changer progressivement d'angle de vue vis-à-vis de l'Afghanistan, il est à craindre que le contexte économique, comme on dit, n'évolue. Les faits le prouvent. La réduction des effectifs militaires réduira à son tour l'impact de tout ce qui est financièrement lié à une importante présence militaire. La crainte particulière de mes collègues à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sur laquelle j'attire l'attention du Conseil, est que l'économie de la drogue pourrait alors devenir attrayante aux yeux de certains Afghans. Il importe donc par conséquent de ne pas oublier cet aspect qui, comme les membres du Conseil le savent, touche particulièrement non seulement l'Afghanistan mais aussi, une fois encore, ses voisins.

J'en viens maintenant à la question des droits de l'homme. S'il y a un domaine où l'ONU aura laissé son empreinte en Afghanistan, c'est probablement la manière dont elle a défendu et promu la nécessité de respecter les droits de l'homme. C'est pourquoi il est si important de signaler les victimes civiles, ce qui a véritablement mis très mal à l'aise, surtout les Taliban, qui nous ont dit à maintes reprises que cela leur faisait du tort. Nous leur avons alors répondu qu'il y avait un moyen d'éviter cela : ne pas faire de mal aux civils.

Cela a également eu des effets sur les interventions de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de l'OTAN, en particulier sur les raids aériens. Je sais que les erreurs qui ont été commises attirent de plus en plus l'attention des autorités des États-Unis et de l'OTAN, et que les horreurs perpétrées par les Taliban à plusieurs endroits – comme les récentes attaques contre une banque et un hôpital – ont également attiré l'attention, et cela les embarrasse. Nous espérons que cela permettra à tous, et en particulier aux Taliban, de comprendre qu'il y a un moment où l'appui populaire dont ils croient bénéficier subit l'effet du nombre de victimes civiles dont ils sont responsables.

La question des femmes est toujours extrêmement importante. Nous avons 69 femmes au Parlement, et nous comptons sur elles pour défendre ce qui a été accompli par les femmes en Afghanistan. Toutefois, nous demeurons préoccupés par les informations qui nous parviennent au sujet de nombreux sujets de préoccupation, comme lorsque le système judiciaire punit parfois des femmes qui quittent leur domicile ou décident de ne pas se marier.

Il en va évidemment de même sur la question des enfants. Dans certains cas, des enfants ont été utilisés comme kamikazes. Dans d'autres, ils ont été attaqués d'une manière qui a attiré l'attention du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé.

Sur le plan humanitaire, il est un autre domaine sur lequel je voudrais appeler l'attention du Conseil. Le programme de protection sociale rencontre actuellement des difficultés financières. C'est pourtant l'un de nos objectifs principaux, qui consiste à montrer à la population afghane que nous ne l'abandonnerons en aucun cas et à nourrir plus de 6 millions d'enfants. Le programme a pour le moment été forcé de réduire le nombre de bénéficiaires du fait de l'insuffisance des ressources. J'attire l'attention sur ce problème important parce qu'il nous concerne tous.

La cohérence de l'aide est essentielle, tout comme l'est le fait de reconnaître qu'il existe un organisme chargé de veiller à la cohérence de l'aide. Il s'agit du Conseil commun de coordination et de suivi. Le Conseil commun est l'organisme le mieux adapté; il n'est pas nécessaire d'un inventer un nouveau. L'ONU se spécialisant dans la création de nouveaux organismes, je ne souhaite pas émettre de suggestion. Je pense au contraire qu'il importe de renforcer le Conseil commun. Celui-ci a la possibilité de veiller à la cohérence de l'aide, et il dispose également du potentiel nécessaire. Il existe cependant un problème – la Banque de Kaboul. Il est inutile de le rappeler aux membres du Conseil, mais c'est un problème important qui, d'une certaine manière, constitue un obstacle à la poursuite des activités du Conseil commun et même au suivi de la Conférence de Kaboul.

Ce problème ne relève pas de la responsabilité du Conseil mais de celle du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI est engagé, et pour rendre justice au Ministre Zakhilwal, huit des 10 indicateurs dont le déploiement avait été exigé afin de rassurer la communauté internationale et le FMI l'ont été, même s'il en reste deux. Nous espérons avoir contribué à attirer l'attention du FMI sur les conséquences potentielles d'un échec afghan, si je puis m'exprimer ainsi, qui n'est peut-être pas imminent mais qui est toutefois une source de préoccupation. Dans le même temps, la Banque de Kaboul pose un problème considérable aux autorités afghanes – 800 millions de dollars ne peuvent passer inaperçus. C'est pourquoi la question fait en ce moment l'objet d'une grande attention.

Il en va de même pour un problème que le Conseil connaît parfaitement – la crise parlementaire. Nous espérions qu'elle n'éclaterait pas 10 mois après les élections et six mois après que le Président ait officiellement inauguré le Parlement. Nous aurions alors pu mener à bien un processus électoral qui, bien qu'imparfait, aurait été géré par les institutions afghanes tout au long d'un processus politique continu.

Malheureusement, tel n'a pas été le cas. Un tribunal spécial a indiqué que 61 membres du Parlement devraient probablement quitter leurs fonctions. La situation est actuellement tendue, comme le savent les membres du Conseil. Notre position est celle du Conseil de sécurité – le 22 décembre. Elle ne changera pas. La deuxième position est qu'en effet, le secteur judiciaire a le droit d'engager des poursuites contre quiconque a commis un crime, mais il ne peut modifier le résultat des élections, et la solution doit à la fois être afghane et politique, mais certainement pas judiciaire.

Nous espérons, en poursuivant nos efforts au nom du Conseil et en collaboration avec les autorités afghanes, éviter que cette crise institutionnelle ne se prolonge. L'Afghanistan a besoin de contrôle et d'équilibre; il a besoin d'un Parlement, d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir judiciaire qui collaborent les uns avec les autres. Le ciel est pour le moment nuageux, mais comme je suis optimiste, je ne prévois pas de pluie pour le moment.

Ma dernière remarque, avec la permission du Conseil, est un message. La période actuelle est une période de transition à tout point de vue. Mais il importe également d'envoyer un message aux Afghans et de nous assurer qu'ils l'ont entendu, à savoir que 2014 ne sera pas une reproduction de 1989. Les Afghans craignent, et à juste titre, d'être gracieusement abandonnés par la communauté internationale pour la troisième fois dans leur histoire récente. Je sais que telle n'est pas notre intention et que l'ONU ou la MANUA n'y songent pas non plus. Nous allons examiner l'empreinte que nous avons laissée. Nous étudierons la manière dont nous devons travailler, car la transition est partout en marche. Mais nous serons présents – si tout est en place et que les Afghans veulent bien de nous – pendant longtemps. Je pense également que du point de vue international, nous devons constamment rassurer les Afghans sur ce point. Cela les aidera à traverser l'épreuve de la transition en ces temps difficiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet. Je salue par ailleurs le rôle prépondérant que vous-même et l'Allemagne jouez dans l'attention que porte le Conseil à l'Afghanistan.

Je souhaite de nouveau la bienvenue au Conseil à mon ami, le Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura. Je le remercie de ses paroles amicales et de ses compliments, de son exposé détaillé et de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2011/381).

Alors que le monde est entré dans l'ère de l'après Ben Laden, l'Afghanistan, principale victime du terrorisme, se trouve aujourd'hui à un tournant crucial dans sa quête de paix et de stabilité. Conformément au résultat de la Conférence de Lisbonne, nous avons lancé le processus de transition. Dans les jours à venir, nous mettrons en œuvre la première étape de ce processus dans sept provinces afghanes : Kaboul, Panjshir, Bamiyan ainsi que les municipalités d'Herat dans la province d'Herat, de Mazar-e-Charif dans la province de Balkh, de Mehtar Lam dans la province de Laghman et de Lashkar Gah dans la province du Helmand.

La transition est un appel retentissant lancé aux Afghans pour qu'ils prennent en mains les initiatives nationales et au Gouvernement afghan pour qu'il assume ses responsabilités souveraines. De notre point de vue, la transition est une stratégie globale définie avec soin qui suppose non seulement un transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes avant fin 2014, mais également un retrait consciencieux des forces internationales, l'accélération de la formation de l'armée et de la police afghanes, le renforcement de la gouvernance, un nouveau programme régional de coopération multiforme et l'établissement d'un nouveau partenariat stratégique avec les États-Unis et l'OTAN.

Le Gouvernement afghan poursuit ses efforts essentiels pour veiller au bon déroulement et à la viabilité du processus de transition. Il ne fait cependant aucun doute que si nous voulons que le processus de transition soit mené à bien et viable, il importe de répondre à certaines exigences. Nous prions avant tout nos partenaires internationaux d'accélérer la formation de nos forces de sécurité, de les équiper et de leur fournir les moyens nécessaires.

Le mois dernier, le Président des États-Unis, M. Obama, a annoncé un retrait progressif des forces américaines de l'Afghanistan. Nous nous félicitons de cette décision, que nous estimons conforme au consensus auquel sont récemment parvenus l'Afghanistan et la communauté internationale s'agissant de faire évoluer cet engagement principalement militaire pour le transformer en un partenariat plus solide et plus durable après 2014. L'annonce du Président Obama est une reconnaissance, premièrement, des capacités renforcées des forces de sécurité afghanes et, deuxièmement, du changement d'orientation de la guerre, et ce en dépit des récentes attaques vicieuses des Taliban.

Contrairement à certaines interprétations, nous ne considérons pas que le retrait des forces internationales marque une étape finale ou, comme certains l'ont décrit, le début du désengagement international de l'Afghanistan. Au cours des 10 dernières années, beaucoup de sang et de sueur ont été versés et de nombreux sacrifices consentis afin de réaliser notre objectif commun, à savoir le rétablissement d'une paix et d'une sécurité durables dans le pays et dans la région.

La récente mise en scène d'un psychodrame promotionnel fait d'attaques soi-disant sophistiquées, notamment celle qui a visé l'hôtel Intercontinental à Kaboul la semaine dernière ou le massacre d'une dizaine de civils dans un hôpital de la province de Logar sont une tentative manifeste parfaitement orchestrée par les ennemis de l'Afghanistan dans le but de susciter la terreur parmi la population, d'entraver l'appui international à l'Afghanistan et de convaincre dans certains pays un public las de la guerre que celle-ci est ingagnable.

Par ailleurs, la récente campagne vise à torpiller l'avenir des pourparlers de paix et à saper les chances de réconciliation. Ceux qui fournissent de l'argent et des armes et prodiguent des conseils stratégiques aux terroristes et aux extrémistes sont tout autant responsables des meurtres et des massacres brutaux de civils innocents qui se poursuivent en Afghanistan. Il est donc impératif d'insister sur la nécessité d'éliminer les sanctuaires qui continuent de produire et

d'entraîner des tueurs impitoyables et les agents de l'interminable destruction de l'Afghanistan.

Les actes de terreur n'entameront cependant pas notre détermination à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous constatons avec satisfaction que les conditions de contacts directs et de dialogue constructifs avec des membres de l'opposition armée sont maintenant réunies. Le processus de réconciliation sera poursuivi à titre prioritaire, conformément à la conviction qu'il n'y a pas de solution purement militaire et que la transition exige un règlement inclusif. La réconciliation vise à instaurer la paix, la prospérité et l'unité dans le pays. Il ne s'agit nullement de céder le contrôle territorial ou de composer avec une quelconque représentation échappant à l'autorité du Gouvernement afghan. Le Haut Conseil pour la paix mène des discussions avec les Taliban et des acteurs clefs de la région pour mettre fin à la violence et instaurer une paix durable. Tous les secteurs de la société, y compris les femmes, participent à cet effort.

Nous commençons en outre à faire une large place aux dimensions régionales du processus de réconciliation. Nous soulignons une fois de plus le rôle important du Pakistan dans l'instauration de la paix et la réconciliation et, à cet égard, nous soulignons l'importance d'une collaboration constructive entre nos deux pays. Nous devons prendre les mesures de confiance qui permettront à cette collaboration de se poursuivre. Les violations récentes de la frontière afghane orientale au moyen de centaines de tirs d'obus et d'artillerie touchant les provinces de Kunar et de Nangarhar, qui ont tué des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants, sont la cause d'une vive préoccupation chez le peuple et le Gouvernement afghan et risquent de porter atteinte à l'esprit de coopération qui règne entre l'Afghanistan et le Pakistan. Nous demandons instamment la cessation immédiate de ces attaques.

La décision de séparer le régime des sanctions des Taliban de celui d'Al-Qaida, prise récemment par le Conseil de sécurité, a été une façon ingénieuse d'appuyer notre initiative de paix et de réconciliation. Elle donne une nouvelle impulsion à notre processus de réconciliation dirigé par les Afghans. Nous nous félicitons aussi de la décision du Conseil d'accéder à nos demandes de radiation de la Liste et demandons instamment que l'on s'attache davantage à accéder à nos demandes additionnelles, auxquelles il n'a pas encore été répondu.

La onzième réunion du Groupe international de contact, tenue récemment à Kaboul avec la participation de plus de 50 pays et des organisations régionales et internationales, a essentiellement porté sur la réconciliation, la coopération régionale et la transition à une direction et une appropriation afghanes, et l'appui international au-delà de 2014. La réunion s'est inscrite dans le cadre des préparatifs de la prochaine Conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan, qui vise à créer un pacte de stabilité, et de la conférence internationale, qui se tiendra à Bonn dans le courant de l'année pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de transition et solliciter l'appui à long terme de la communauté internationale afin de faire avancer le processus politique, notamment la réconciliation et le partenariat régional.

Une décennie d'interaction régionale et internationale en Afghanistan contribue en ce moment à l'avènement d'une nouvelle route de la soie, déterminant les dividendes partagés d'une coopération régionale. Cette année, nous avons coopéré de plus en plus concrètement avec nos voisins régionaux renforçant la compréhension mutuelle et la portée de nos efforts conjoints. Pendant la visite du Président Karzaï à Islamabad le mois dernier, un avenir prometteur de coopération étroite et la réalisation d'une vision commune avec le Pakistan ont été envisagés en faveur de la paix et du développement. Cette visite a été suivie d'une discussion approfondie avec le cadre trilatéral du Groupe restreint composé de l'Afghanistan, du Pakistan et des États-Unis, qui a récemment tenu sa troisième réunion à Kaboul.

Lors de la récente visite du Premier Ministre Manmohan Singh, l'Inde a appuyé les efforts de réconciliation dirigés par les Afghans et annoncé une augmentation substantielle de son assistance à l'Afghanistan. Nous continuons également d'avoir des échanges importants avec l'Iran, la Russie, la Chine, les pays de l'Asie centrale et du Sud et le monde arabe. Les perspectives de prospérité et de sécurité régionales grâce à un Afghanistan pacifique et stable sont de plus en plus manifestes. Nous poursuivrons notre collaboration constructive avec des partenaires régionaux pour atteindre nos objectifs communs.

Pour rendre l'Afghanistan sûr et assurer son avenir, il faut donner des moyens d'action au pays, lui permettre de se tenir debout et de prendre en main son destin. À cet égard, nous attendons avec intérêt le prochain examen du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui sera

indispensable pour adapter le rôle de l'ONU aux besoins changeants de la transition. Nous sommes convaincus qu'une ONU mieux harmonisée, plus rationnelle et mieux coordonnée, reposant sur l'initiative « Unis dans l'action », est vitale pour améliorer l'efficacité et l'utilité de l'Organisation en Afghanistan. Nous escomptons un partenariat durable avec l'ONU pendant la transition et au-delà.

Le Gouvernement afghan continuera d'améliorer la gouvernance, d'intensifier la lutte contre la corruption et de renforcer la transparence et la responsabilité au sein de nos institutions nationales. À cette fin, nous ferons fond sur les mesures existantes pour veiller à ce que tous ceux qui sont impliqués dans des activités illégales aient à répondre de leurs actes. L'arrestation récente par le Gouvernement afghan de deux cadres de la Banque de Kaboul impliqués dans des malversations financières témoigne de notre attachement inébranlable à la responsabilisation et à la primauté du droit. Nous avons présenté une liste de toutes les personnes accusées au Bureau du Procureur général. Une enquête approfondie du fiasco de la Banque de Kaboul est en cours et devrait permettre de verser des dommages et intérêts et de traduire en justice tous les coupables dans cette affaire. Nous sommes convaincus que le résultat final de l'enquête répondra aux préoccupations tant du peuple afghan que de nos partenaires internationaux.

Des consultations sont en cours pour régler le différend créé par les irrégularités constatées lors de nos élections parlementaires. Nous sommes maintenant aux prises avec une crise constitutionnelle. Le Gouvernement afghan est pleinement résolu à régler cette question dans le cadre d'une solution juridique et politique.

Bien trop d'Afghans innocents ont perdu leur vie à cause des violences, de l'insécurité et des affrontements qui se prolongent. Les victimes civiles ne sont pas seulement des chiffres; il s'agit de la mort d'hommes, de femmes, d'enfants, de notables des villages, de travailleurs sanitaires, d'enseignants et de secouristes. Les Taliban sont responsables au premier chef de ces meurtres et ont montré une absence totale de conscience en tirant sur des civils innocents ou des personnes qui protègent la population locale. Le nombre de victimes causées par les forces de l'OTAN, malgré leurs appels répétés en faveur d'un engagement à protéger les civils, n'en demeure néanmoins pas moins important. Nous demandons de nouveau que l'on cesse immédiatement de causer des victimes civiles.

Alors que nous avançons, notre réflexion doit aller au-delà de la cessation de la guerre et se concentrer sur la réalisation de progrès durables dans tous les secteurs : sécurité, gouvernance et développement. Notre objectif demeure l'avènement d'un Afghanistan pacifique, stable, démocratique et prospère. À cette fin, nous devons faire fond sur les acquis du passé et établir un cadre de coopération viable avec la région et un partenariat à long terme entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Les années à venir seront cruciales pour notre succès commun. Ensemble, nous serons à même de mener à bien la tâche entreprise il y a 10 ans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

Mme Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé et du travail remarquable qu'il réalise dans des conditions très difficiles. Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration.

Bien que la situation en Afghanistan se soit améliorée, l'augmentation récente d'incidents touchant la sécurité nous rappelle hélas les nombreux défis à relever. Le Brésil est à la fois attristé et alarmé par les signes récents d'hostilité à l'encontre de la présence des Nations Unies en Afghanistan. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques l'attentat barbare dont a fait l'objet la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais à cette occasion redire toute la confiance du Brésil dans le travail que fait l'ONU en aidant à jeter les bases d'une paix et d'un développement à long terme en Afghanistan, ainsi que réitérer notre appui au Gouvernement afghan dans cet esprit de transition. Nous accueillons avec plaisir le programme de renforcement de la sécurité mis en œuvre actuellement par la MANUA dans tout le pays.

D'autre part, le Brésil est préoccupé par les troubles civils croissants observés en Afghanistan. Après plusieurs années de guerre et de violence, la société afghane ne devrait plus avoir à endurer le fardeau de la guerre. Le nombre croissant des morts liées au conflit ne doit pas être traitée comme une simple conséquence involontaire du conflit. Toutes les parties concernées doivent continuer à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils et se

conformer à leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit et je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point. Le processus de Kaboul doit être suivi de près jusqu'à ce que la transition soit achevée et que la prise en charge afghane soit complète.

En dépit des difficultés actuelles, la transition vers une responsabilité afghane totale en matière de sécurité doit continuer de progresser. De la même façon, il est indispensable de mettre en œuvre les programmes nationaux prioritaires présentés par le Gouvernement afghan dans le cadre du renforcement des capacités et des infrastructures dont a besoin l'Afghanistan pour se développer sur les plans social et économique à mesure que la présence militaire internationale se réduit.

Dans tous les cas de figure, les efforts de réconciliation restent un élément central de toute solution politique au conflit en Afghanistan. Le dialogue est ce qui permettra d'asseoir solidement l'avenir du pays. Le Brésil appuie la mise en œuvre des mesures convenues à la Conférence d'examen du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Par le renforcement de sa présence à Kaboul, il est prêt à travailler avec le peuple afghan et son gouvernement à un avenir de paix et de développement.

Mme Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais remercier M. Staffan de Mistura de son exposé très complet et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan ait continué de mettre en œuvre le processus de Kaboul, en réussissant à élaborer, notamment, 11 programmes nationaux prioritaires sur 22. Nous formons le vœu que les problèmes de financement liés à ces programmes seront réglés de façon satisfaisante en coordination avec les donateurs. Les autorités afghanes doivent dorénavant obtenir des résultats tangibles dans les autres programmes prioritaires nationaux importants, dont ceux qui portent sur les secteurs de la justice et les questions de gouvernance à l'échelon infranational, qui seront déterminants pour un meilleur fonctionnement de l'État. Nous tenons à faire l'éloge de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour l'important appui qu'elle apporte à la mise en œuvre du processus de Kaboul.

En ce qui concerne la prise en charge par les autorités afghanes de la sécurité dans le pays, la Bosnie-Herzégovine espère que les récents incidents survenus à Kaboul et à d'autres endroits n'auront pas de répercussions négatives sur la transition annoncée en mars par le Président Karzaï et qui est censée débuter ce mois. Nous avons également pris note de la récente annonce par le Président des États-Unis, M. Barack Obama, puis de celles qui ont suivi de la part du Royaume-Uni et de l'Allemagne, concernant un retrait partiel de leurs contingents d'Afghanistan. Cela signifie que la période qui vient sera décisive pour l'avenir de l'Afghanistan et pour évaluer le travail accompli par la communauté internationale tout au long de ces années. À cet égard, nous saluons particulièrement le rôle qu'a joué la MANUA en facilitant le dialogue entre les partenaires de développement et la Force internationale d'assistance à la sécurité afin de veiller à ce que la dimension du développement soit prise en compte dans la planification de la transition.

Le processus de réconciliation et de réintégration conduit par les Afghans est un autre élément important pour l'avenir de l'Afghanistan. Il nous paraît encourageant que les efforts déployés en vue de renforcer ce processus aient continué de bénéficier d'un appui énergique de la communauté internationale, et notamment du précieux travail du Représentant spécial du Secrétaire général et de la MANUA. En outre, l'adoption de la résolution 1988 (2011) et la mise en place du régime de sanctions contre les Taliban représentent autant de mesures positives à l'appui de ces efforts de réconciliation.

Nous réitérons notre position, à savoir que la réconciliation et la réintégration sont des éléments déterminants du processus de paix. Nous comprenons pleinement qu'un tel processus puisse être particulièrement délicat sur les plans humain et politique et qu'en conséquence, il soit susceptible de se heurter à différents obstacles. Néanmoins, nous continuons de croire qu'il n'y a d'autre solution qu'un processus de réconciliation et de réintégration conduit par les Afghans et que ce processus doit être dorénavant la priorité. Les progrès signalés au niveau de la réinsertion des insurgés sont un signe encourageant, notamment parce qu'ils concernent également Kandahar, qui jusqu'à présent n'avait pas encore connu de progrès notables dans ce domaine.

Bien que la situation politique en Afghanistan continue d'évoluer positivement, les conditions de sécurité restent pour nous une grave source de préoccupation. Les statistiques des Nations Unies

montrent, en particulier, que le mois de mai dernier s'est avéré le mois le plus meurtrier pour la population civile, avec une augmentation notable du nombre de personnes tuées par rapport à 2010. La Bosnie-Herzégovine condamne avec la dernière énergie l'attentat meurtrier perpétré contre l'hôpital de la province de Logar le 25 juin. Il n'y a simplement aucune justification possible à un tel crime contre des civils innocents. Nous condamnons également l'attaque dont a fait l'objet récemment un hôtel de Kaboul et nous réitérons notre condamnation de l'attentat meurtrier qui a visé le complexe de la MANUA à Mazar-e-Charif, et où trois membres du personnel de la Mission ont également trouvé la mort. Il importe de continuer d'appeler les parties au conflit à se conformer strictement à leurs obligations au titre du droit international humanitaire et à protéger les civils en même temps que de mettre l'accent encore et encore sur le fait que c'est un crime de tuer des civils et des innocents.

Nous avons par ailleurs constaté, en conséquence du conflit en cours, une augmentation très importante du nombre de personnes déplacées. Nous partageons le point de vue du Secrétaire général sur le fait que les déplacements liés au conflit et l'insuffisance des mesures de soutien à la réintégration non seulement posent un problème humanitaire mais sont préoccupants sur le plan de la sécurité en raison de leur potentiel de déstabilisation. Les organismes des Nations Unies ont joué un rôle crucial en aidant au retour des réfugiés et déplacés afghans, ainsi qu'à leur réinsertion à long terme. À cet égard, nous ne devons pas oublier la question de l'élimination des engins non explosés, puisque 27 % seulement des zones minées ont été nettoyées.

Nous saluons également les efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour s'attaquer au problème de la production de stupéfiants, dont dépendent très directement les forces antigouvernementales et les terroristes pour leur survie. Nous participons activement au processus du Pacte de Paris dans le cadre des efforts internationaux conjoints pour réprimer, sinon éliminer, le trafic de drogues, dont les répercussions sont considérables sur la sécurité des pays, qu'ils soient situés du côté de l'offre, ou de celui de la demande.

Enfin, nous considérons que toutes les questions d'importance liées à l'instauration durable de la paix et de la stabilité en Afghanistan ne peuvent que bénéficier de la coopération régionale, à commencer par celle des pays voisins : l'Iran, le Pakistan et l'Inde. Nous nous félicitons donc de l'intensification du dialogue et de la coopération. Nous saluons également les efforts déployés par la Turquie à l'appui de la stabilisation de l'Afghanistan et du développement économique du pays, ainsi que dans le cadre de la prochaine conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan prévue le 2 novembre 2011, tout autant que pour soutenir les engagements pris par les pays voisins de l'Afghanistan au cours de la quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul, en ce qui concerne sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale.

Pour terminer, nous adressons nos remerciements au Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, au personnel de la MANUA, ainsi qu'à tout le personnel des Nations Unies en Afghanistan, pour leur travail acharné et dévoué.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, en premier lieu, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence ce mois-ci et vous souhaiter, ainsi qu'à votre pays, plein succès à la tête du Conseil. Je tiens aussi à saluer le Représentant permanent du Gabon, notre ami l'Ambassadeur Nelson Messone, pour le sérieux et la sérénité avec lesquels il a présidé nos travaux le mois dernier.

Je souhaite la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Staffan de Mistura, et le remercie de son exposé très complet et très rigoureux qui illustre de manière très claire les divers aspects de la situation actuelle en Afghanistan, des réalités dont il convient de tenir compte pour l'avenir et les perspectives du processus de transition et pour la poursuite de la consolidation. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Zahir Tanin de l'Afghanistan.

Je voudrais tout d'abord insister sur l'extrême importance de la contribution de la MANUA au processus de stabilisation et de démocratisation et sur sa détermination à travailler en coordination avec le Gouvernement pour asseoir les bases d'une paix et d'un développement durables en Afghanistan. Nous estimons que, conformément à son mandat, la MANUA doit continuer à axer ses efforts sur l'appui à fournir au Gouvernement relativement à des questions cruciales, tels que la facilitation du processus politique en faveur de la paix et de la réconciliation, la sécurité, la

gouvernance, le développement économique et la coopération régionale.

Ma délégation déplore vivement l'augmentation du nombre d'incidents en matière de sécurité, et plus particulièrement les attaques qui ont visé les locaux et le personnel des Nations Unies le 1er avril. Nous accueillons favorablement et appuyons les activités que le Représentant spécial met en œuvre pour améliorer la sécurité du personnel. Nous nous félicitons également que le Gouvernement afghan se soit engagé à continuer d'appuyer la MANUA. Toutefois la fréquence accrue des manifestations publiques contre la présence internationale civile et militaire est très préoccupante. Il convient d'accorder la plus grande attention à cette tendance.

Dans le même ordre d'idées, nous appuyons les activités en faveur du transfert accru des responsabilités et de la prise de décisions aux autorités afghanes et nous nous félicitons que le travail se poursuive selon le calendrier convenu pour que les forces afghanes assument la responsabilité de la sécurité d'ici à 2014, objectif qui doit néanmoins répondre à l'évolution effective enregistrée sur le terrain. À cet égard, les efforts de la Force international d'assistance à la sécurité (FIAS) et de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan sont des contributions importantes pour créer les conditions permettant aux autorités nationales d'assumer véritablement la responsabilité de la sécurité et de la gouvernance. Nous sommes favorables à ce que, comme l'a indiqué le Représentant de Mistura, l'on continue de développer les contacts avec les autorités locales et les chefs communautaires afin de mettre en place un processus de dialogue sans exclusive pour faciliter la réconciliation entre tous les segments de la population.

L'adoption de la résolution 1988 (2011), par laquelle le Conseil de sécurité a créé un régime de sanctions indépendant pour les individus et les entités associés aux Taliban et accordé un rôle central au Gouvernement afghan en ce qui concerne les demandes de radiation de la Liste, contribuera sans nul doute au processus de réconciliation en Afghanistan et à l'établissement de la confiance entre les parties.

L'Afghanistan est confronté à de nombreux problèmes qui peuvent potentiellement menacer la viabilité des progrès accomplis à ce jour. La violence reste l'un des principaux obstacles à de nouvelles avancées. En outre, elle a entraîné une hausse des besoins humanitaires et une augmentation du nombre de victimes civiles et de déplacés. Nous renouvelons notre appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles respectent leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de droits de l'homme et prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir la protection des civils.

Nous insistons sur l'importance des initiatives régionales conjointes mises en œuvre pour lutter contre les divers aspects du problème mondial de la drogue qui touche l'Afghanistan et sa région. La participation constructive et continue des différents acteurs régionaux et extrarégionaux, qui entendent mettre en œuvre, sur la base du principe de la responsabilité partagée et de manière équilibrée, des stratégies communes pour combattre le problème mondial des drogues sous tous ses aspects, contribue à la stabilisation mais également à l'établissement de la confiance mutuelle entre les pays de la région et au-delà. Mon pays, la Colombie, réaffirme qu'il est prêt à renforcer sa coopération bilatérale avec l'Afghanistan pour lutter contre cette manifestation de la criminalité organisée et d'autres encore.

La sécurité est une condition essentielle pour consolider l'état de droit, garantir l'exercice des libertés fondamentales et établir les bases du développement économique. À cet égard, la consolidation du cadre stratégique intégré pour garantir une plus grande cohérence des efforts de l'Organisation et de la mise en œuvre des programmes d'appui au Processus de Kaboul est une avancée positive pour faire en sorte qu'il y ait unité d'action du système des Nations Unies et de la communauté internationale et favoriser ainsi l'exercice de la souveraineté afghane dans tous les aspects relatifs à l'avenir du peuple de ce pays.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé toujours aussi complet et je souhaite remercier également l'Ambassadeur Tanin de ses observations très utiles.

Je me dois d'évoquer dès l'entame de cette déclaration les attaques survenues à Mazar-e-Charif. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de fait toute l'action internationale menée à l'appui du Gouvernement et du peuple afghans ont été victimes d'une attaque brutale à Mazar-e-Charif en avril dernier. Je tiens ici à exprimer au Représentant spécial toute l'admiration du Portugal

pour le courage dont il a été fait preuve face à l'adversité et pour le dévouement inébranlable du personnel de la MANUA à l'égard de sa mission. Nous saluons leur abnégation. Elle est la garantie que les pertes essuyées n'auront pas été vaines.

Le rapport du Secrétaire général (S/2011/381), l'exposé du Représentant spécial et la déclaration de l'Ambassadeur Tanin ont, je le crois, couvert les aspects essentiels de la situation en Afghanistan et nous indiquent ce qu'il en coûtera pour que la transition soit menée à bon port.

Le printemps a été éprouvant. L'analyse de la situation en matière de sécurité montre que l'insécurité persiste et que le nombre de victimes, en particulier parmi la population civile, augmente, ce qui illustre que de toute évidence la bataille pour l'avenir de l'Afghanistan continue. La récente attaque menée contre l'hôtel Intercontinental l'a mis en évidence de manière tout à fait symbolique. Or cette bataille, nous devons la gagner, non seulement sur le terrain contre l'ennemi, mais aussi dans l'opinion publique, l'opinion publique afghane, d'abord et avant tout, et l'opinion publique internationale ensuite.

De toute évidence, les victimes civiles sont l'aspect le plus cruel de la guerre. Limiter le nombre de victimes civiles doit donc être la priorité des priorités pour le commandement militaire et être, comme pour toute autre guerre, un principe directeur de la guerre menée en Afghanistan. Nous savons que des efforts importants ont été et sont consentis pour réduire le nombre de victimes civiles résultant des opérations militaires. Nous demandons instamment aux commandants militaires de poursuivre inlassablement leurs efforts en ce sens.

Il est clair toutefois que les insurgés sont à l'origine de la vaste majorité des pertes parmi la population civile et du nombre croissant de victimes innocentes. Je rappelle que le Représentant spécial avait indiqué en mars dernier qu'il avait été proposé aux insurgés de soumettre leurs propres chiffres concernant les pertes civiles, une proposition qui est restée sans lendemain. Je rappelle également que de multiples mesures ont déjà été prises pour tenter de remédier aux dommages causés aux civils par les forces nationales et internationales. Il serait extrêmement utile de faire fond sur ce qui est déjà mis en pratique et d'intégrer les conseils, les connaissances et toute la bonne volonté que nous avons à offrir afin de répondre de manière appropriée aux griefs légitimes des civils.

Le Représentant spécial a indiqué qu'un projet de réglementation sur les centres de protection des femmes a été soumis au comité technique d'examen du Conseil des ministres. Le Portugal se félicite que ce processus ait été autorisé à aller de l'avant en s'appuyant sur des consultations sans exclusive indispensables afin que les amendements permettant de protéger pleinement les droits des femmes soient incorporés à la version finale du projet de règlement. Nous sommes également heureux de constater que la MANUA continue ses efforts pour faire connaître la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et suivre son application. Nous saluons les efforts continus de la MANUA en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme et le rôle joué par ONU-Femmes. Le Portugal réaffirme son attachement à la participation des femmes aux institutions du Gouvernement afghan, y compris dans la fonction publique.

En ce qui concerne la protection des enfants, qui a été mentionnée par le Représentant spécial, je voudrais également saluer l'initiative lancée par la MANUA et l'UNICEF, en partenariat avec le Bureau du Représentant spécial, pour combattre la violence à l'encontre des enfants. Le nombre élevé des partenaires que cet organisme des Nations Unies et le Représentant spécial ont pu rallier à cette cause est un signe encourageant de l'engagement du public en faveur des droits de l'enfant.

Enfin, nous prenons note de nombreux efforts déployés par le Gouvernement afghan, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. L'on ne peut que se féliciter des mesures prises récemment à l'échelon régional pour renforcer la coopération, sur le plan bilatéral aussi bien que multilatéral, en ce moment où l'Afghanistan reprend son rôle de carrefour important en Asie. Ceci démontre comment les pays voisins de l'Afghanistan peuvent et doivent jouer un rôle essentiel dans la stabilisation du pays et même de la région, comme l'ont souligné M. de Mistura et l'Ambassadeur Tanin.

Sur le plan intérieur, de lourds défis subsistent. Nous souscrivons pleinement à ce qu'affirme le rapport :

> « Il est essentiel de gérer la transition de telle sorte qu'elle débouche sur une amélioration des conditions de sécurité, ce qui permettra à la

population d'avoir davantage accès aux services essentiels » (*S/2011/381, par. 69*).

Comme l'a souligné M. Staffan de Mistura, la transition n'est pas uniquement une affaire de sécurité. Les succès militaires sur le terrain doivent déboucher sur la mise en place d'un cadre efficace de gouvernance et sur le renforcement de l'état de droit, des institutions et des services publics pour éviter que ces acquis ne soient hypothéqués à cause du non-respect du principe de responsabilité et de la méconnaissance des besoins de la population. À cet égard, on ne peut que se féliciter de la mise en place du Comité mixte de surveillance et d'évaluation de la corruption et de lutte contre la corruption et encourager ses travaux.

Les derniers faits survenus au niveau institutionnel, plus précisément au sein du Parlement, ont mis en relief la nécessité de renouveler la capacité de faire des compromis politiques et de respecter la Constitution. La période historique que traverse l'Afghanistan exige une attention et un engagement soutenus. Je suis convaincu qu'en Afghanistan, les décideurs mettent tout en œuvre pour inscrire cette phase dans les limites d'une démocratie constitutionnelle en expansion.

Pour terminer, je voudrais rappeler que la transition doit débuter au cours de ce mois et que c'est un événement qu'il convient de célébrer. D'immenses ressources et une volonté politique considérable se combinent pour faire de juillet 2011 un point de départ plutôt qu'un point d'arrivée pour l'Afghanistan et son peuple. Il nous appartient, en tant qu'alliés et amis, de continuer à soutenir le Gouvernement et le peuple afghans pour qu'ils parviennent au succès qu'ils méritent.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil et remercier l'Ambassadeur du Gabon de sa direction très compétente au cours du mois dernier.

Je remercie le Représentant spécial, M. de Mistura, et l'Ambassadeur Tanin. Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. de Mistura, de son exposé de ce matin et de son activité exceptionnelle et de sa longue durée en Afghanistan. Je voudrais lui demander de transmettre aux fonctionnaires de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) les profonds sentiments de gratitude des États-Unis, pour le travail vital qu'ils accomplissent dans des conditions très difficiles. Ces conditions ont été de nouveau tragiquement mises en évidence le 1er avril, lorsqu'une foule a attaqué le complexe de la MANUA à Mazar-e-Charif, causant la mort de sept membres du personnel de la MANUA. Une fois de plus, nous présentons nos condoléances les plus sincères à leurs familles et amis. Comme toujours, nous sommes aux côtés de l'ONU face à cette attaque brutale, et nous demandons de nouveau aux États Membres de fournir à l'ONU les ressources dont elle a besoin pour renforcer la sécurité de ses locaux et protéger son personnel.

Je voudrais attirer brièvement l'attention sur trois priorités essentielles de mon gouvernement en Afghanistan. Premièrement, comme l'a déclaré récemment le Président Obama, le mois de juillet marque le début d'une transition responsable, qui permettra aux forces afghanes d'assumer progressivement leurs responsabilités, s'agissant de la sécurité de leur pays. D'ici à 2014, ce processus de transition sera achevé et le peuple afghan prendra en charge sa propre sécurité. À mesure que les forces afghanes prendront progressivement la direction dans ce domaine, les États-Unis continueront à réduire leur présence militaire, et notre mission passera d'un rôle de combat à un rôle d'appui. Comme le Président Obama l'a annoncé le mois dernier, d'ici à la fin de l'année, les États-Unis d'Amérique vont rapatrier 10 000 de leurs soldats qui sont en Afghanistan. Les derniers renforts qu'il a annoncés en décembre 2009, au nombre de 23 000, quitteront l'Afghanistan avant la fin de l'été 2012.

Le Président Obama a pris cette décision en position de force. Nous avons fait des progrès notables dans la réalisation de nos objectifs. Les renforts militaires américains, avec les effectifs supplémentaires déployés par nos alliés et nos partenaires, ont permis de stabiliser une plus grande partie du pays et ont freiné l'avancée des insurgés. Les forces de sécurité afghanes sont désormais de meilleure qualité et leurs effectifs ont augmenté de plus de 100 000 hommes. Dans certaines régions, ces améliorations ont déjà permis de transférer les responsabilités en matière de sécurité aux Forces de sécurité afghanes.

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur Tanin, face à la violence, à la terreur et à l'intimidation, les Afghans défendent leur pays, établissent des forces de police locale, rouvrent les marchés et les écoles, et créent de

nouvelles perspectives d'avenir pour les femmes et les filles. Nous continuerons à les appuyer à mesure qu'ils reprennent le contrôle de leur pays après des décennies de conflit, bien longtemps après la fin de notre mission militaire.

Deuxièmement, tout en poursuivant ce processus de transfert de responsabilités en matière de sécurité aux Afghans, nous redoublons d'efforts en vue d'un règlement pacifique du conflit. Nous appuyons les initiatives afghanes visant à réconcilier le peuple afghan, y compris les Taliban. Nous avons pris des mesures concrètes pour faire avancer les initiatives afghanes de réconciliation et de réintégration, notamment en appuyant le Haut Conseil pour la paix, la police provinciale et les conseils chargés de la réintégration.

Comme la Secrétaire d'État Clinton l'a déclaré en février et le Président Obama l'a réaffirmé en juin, tout processus de négociation doit nécessairement aboutir à un engagement pour les insurgés qui veulent suivre la voie de la réconciliation de renoncer à la violence, de couper les liens avec Al-Qaida et de respecter la Constitution afghane, y compris les dispositions relatives à la protection des femmes. Pour démontrer notre sérieux, nous avons appuyé la décision du Conseil de séparer le régime des sanctions mis en place en application de la résolution 1267 (1999) et de prévoir différentes sanctions pour Al-Qaida et les Taliban. La résolution 1988 (2011) est un outil important pour promouvoir la réconciliation tout en isolant les extrémistes et elle envoie un message clair aux Taliban : il y a un avenir pour ceux qui sont prêts à s'intégrer dans la société afghane pacifique.

Pour terminer, je voudrais parler brièvement d'un élément important de l'évolution démocratique de l'Afghanistan, à savoir son système électoral. Les élections parlementaires de l'année dernière, les premières que les Afghans ont organisées depuis la chute des Taliban en 2001, ont constitué un jalon historique pour le peuple afghan. Tout au long de ce processus, les institutions électorales afghanes – la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales – ont fait preuve de professionnalisme. Elles ont réalisé un travail remarquable, en dépit des conditions difficiles en matière de sécurité et des allégations de fraude.

Nous menons des consultations étroites avec les autorités afghanes et nos partenaires internationaux, y compris la MANUA, au sujet de l'annonce faite récemment par le tribunal électoral spécial, qui a réclamé l'annulation des résultats électoraux pour 62 sièges de la Wolesi Jirga. Nous exhortons les responsables politiques afghans et toutes les institutions afghanes à agir dans les limites de leurs domaines de compétence bien définis, conformément à la Constitution afghane et à la loi électorale, en maintenant l'équilibre des pouvoirs nécessaire entre les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Les États-Unis ont toujours indiqué clairement que l'Afghanistan devait détecter et corriger les fraudes électorales, conformément à la Constitution afghane et aux principes démocratiques, tel que prévu par les mécanismes de la Commission électorale indépendante. Il importe que le Parlement afghan remplisse son rôle constitutionnel au nom du peuple afghan.

Entre-temps, nous devons continuer à renforcer les capacités des institutions électorales afghanes. Une réforme électorale à long terme demeure indispensable pour l'avenir démocratique du pays. En prévision des élections présidentielles de 2014 et de l'avenir plus éloigné, il nous faut tirer les enseignements des années passées, et ce dans l'intérêt de l'avenir démocratique de l'Afghanistan.

L'année 2011 sera cruciale, avec comme point culminant la réunion internationale qui se tiendra à Bonn, 10 ans après le moment où la communauté internationale s'est associée au peuple afghan pour l'aider à déterminer ensemble la voie à suivre. La décennie écoulée a vu de grandes difficultés et de lourds sacrifices, mais elle a également produit de véritables progrès. Avec un objectif commun et un engagement constant, nous continuerons d'aider le peuple afghan à bâtir un avenir plus paisible et plus prospère.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé, ainsi que l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, de sa déclaration.

Il y a un an, la Conférence internationale sur l'Afghanistan était organisée avec succès à Kaboul. Au cours de l'année écoulée, grâce aux efforts déployés par le Gouvernement et le peuple afghans, et avec l'aide de la communauté internationale, des progrès positifs ont été accomplis dans le processus afghan de paix et de reconstruction. Dans le même temps, l'Afghanistan traverse une période de transition critique, pendant laquelle des efforts constants sont

requis afin de permettre le développement complet et équilibré de tous les secteurs – politique, socioéconomique et de sécurité. À cet égard, je tiens à souligner les cinq points suivants.

Premièrement, la Chine appuie l'Afghanistan dans ses efforts continus afin de faire progresser le Processus de Kaboul avec l'aide de la communauté internationale. Pour instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan, il est nécessaire de respecter totalement son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, et de promouvoir son appropriation nationale et son leadership, et ce afin de garantir que l'Afghanistan soit véritablement entre les mains des Afghans.

Deuxièmement, la Chine est profondément préoccupée par la détérioration récente de la situation en matière de sécurité, ainsi que par le nombre croissant de victimes civiles. Nous avons pris note qu'un certain pays avait annoncé qu'il prévoit de retirer ses troupes de l'Afghanistan. Nous espérons que, lors du transfert au Gouvernement afghan des responsabilités concernant la sécurité, les parties concernées assumeront sincèrement leurs responsabilités pour ce qui est d'aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités de sécurité, afin de garantir une transition pacifique et stable.

Troisièmement, la Chine soutient l'Afghanistan dans ses efforts de réconciliation nationale, respecte pleinement le choix du Gouvernement et du peuple afghans, et espère voir progresser le programme de paix et de réintégration.

Quatrièmement, s'agissant de la paix et de la reconstruction, l'Afghanistan a encore besoin de l'attention et de l'appui soutenus de la communauté internationale. Cette dernière doit agir et honorer son engagement à aider l'Afghanistan, et continuer de fournir une assistance au pays. Les parties doivent respecter et mettre en œuvre les priorités identifiées par les Afghans eux-mêmes dans le contexte de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

Cinquièmement, la Chine apprécie les efforts actifs accomplis par l'ONU afin de faire avancer le processus afghan de paix et de reconstruction. Nous saluons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour les efforts qu'elle déploie constamment afin de jouer un rôle central de chef de file dans la coordination de l'aide à l'Afghanistan. Nous espérons que la MANUA consolidera ses échanges, sa coordination et sa coopération avec le Gouvernement afghan.

En bon voisin, la Chine s'est toujours considérée tenue d'avoir des relations amicales et de bon voisinage avec l'Afghanistan. Nous attachons une grande importance à notre participation aux efforts de reconstruction de l'Afghanistan. La Chine continuera de fournir de l'aide à l'Afghanistan dans la limite de ses possibilités, et s'emploiera, aux côtés de la communauté internationale, à instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je félicite en outre l'Ambassadeur Messone et la délégation gabonaise pour la manière dont ils ont dirigé le Conseil au mois de juin.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2011/381), le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de l'exposé intéressant qu'il nous a présenté ce matin, et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Comme d'autres orateurs, je transmets les condoléances du Royaume-Uni à la suite des décès consternants, survenus à Mazar-e-Charif au mois d'avril, de membres du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il est essentiel que le personnel spécialisé de l'ONU puisse accomplir son travail dans un environnement sûr et protégé, avec le plein appui du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Je voudrais également rendre hommage au reste du personnel international pour les sacrifices qu'il a consentis dans cette campagne.

Le Premier Ministre britannique, David Cameron, vient de rentrer d'une visite en Afghanistan, au cours de laquelle il a vu par lui-même les progrès que le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont réalisés s'agissant de préparer le transfert aux Afghans des responsabilités en matière de sécurité. Il est encourageant de voir que les toutes premières zones sont prêtes à entamer le processus de transition le 20 juillet. Les forces nationales de sécurité afghanes verront leurs rangs grossir et leurs capacités s'intensifier alors qu'elles se préparent à prendre la direction des activités de sécurité dans toutes les provinces d'ici la fin 2014. Les renforts américains ont aidé à préparer la transition et, comme l'Ambassadrice

Rice l'a confirmé, ils se réduiront progressivement, comme prévu au départ. D'autres forces internationales vont, elles aussi, commencer à se retirer en fonction des conditions. Le Premier Ministre britannique vient d'annoncer aujourd'hui que les effectifs des forces du Royaume-Uni seraient encore réduits de 500 soldats, passant de 9 500 à 9 000 d'ici fin 2012. Ce sont là des signes de progrès, d'une meilleure sécurité et d'un renforcement des capacités des forces afghanes. Mais non le signal de la fin de l'appui international à l'Afghanistan.

Le Royaume-Uni regrette profondément que les interventions des forces internationales et afghanes aient fait des victimes civiles. Ces accidents se produisent en dépit des fortes mesures préventives mises en place. Comme le Secrétaire général l'a noté dans son rapport, la vaste majorité des victimes sont dues aux insurgés, qui font délibérément usage de stratégies violentes destinées à intimider la population. Au cours du trimestre écoulé, l'insurrection a continué de tuer des employés du Gouvernement et de s'en prendre délibérément à des cibles civiles, notamment des hôpitaux, des marchés ainsi que l'hôtel Intercontinental. Le nombre de victimes civiles dues aux insurgés dépasse les pertes provoquées par les forces afghanes et internationales selon un rapport d'environ huit pour une. Nous condamnons ces attaques dans les termes les plus durs.

Un processus politique conduit par les Afghans est indispensable pour étayer les progrès militaires. Pour être viable, le règlement politique doit n'exclure personne et respecter les intérêts et les droits de tous les citoyens afghans. La mort d'Oussama ben Laden offre aux Taliban la possibilité d'opérer une véritable rupture avec Al-Qaida. Le Secrétaire britannique aux affaires étrangères a appelé les Taliban à exécuter cette rupture et à prendre part à un processus politique. Nous exhortons la communauté internationale à lancer un appel dans le même sens.

La sauvegarde des principes démocratiques, y compris des élections libres et crédibles, est essentielle à tout règlement politique et vitale pour la stabilité future de l'Afghanistan. Le Royaume-Uni demeure entièrement engagé à travailler avec le Gouvernement, le Parlement et le peuple afghans en vue de renforcer la démocratie et les institutions représentatives en Afghanistan. Nous sommes donc profondément inquiets que le différend opposant le Tribunal spécial et le Parlement ne soit toujours pas réglé. Nous appelons toutes les parties concernées à œuvrer de concert pour trouver une solution conforme à la loi afghane et pour respecter la séparation des pouvoirs garantie par la Constitution.

La situation actuelle illustre la nécessité de poursuivre la réforme électorale. Nous continuons d'appuyer le rôle de l'ONU en matière d'aide au Gouvernement, aux institutions et à la population afghanes, qui s'efforcent de mettre en œuvre les engagements pris l'année dernière aux conférences de Londres et de Kaboul. Ceci demeure un élément essentiel du mandat de la MANUA.

La bonne gouvernance et le progrès dans le domaine du développement doivent favoriser une transition irréversible ainsi que la progression sur le plan politique. Il sera essentiel de tout mettre pour permettre la création d'un programme du Fonds monétaire international (FMI) si nous voulons progresser sur ces fronts. Enfin, en ce qui concerne l'incident survenu à la Banque de Kaboul, nous espérons que les négociations portant sur le nouveau programme du FMI aboutiront rapidement et que ceux qui ont violé la loi seront traduits en justice. Le peuple afghan mérite au moins cela.

Depuis la publication du rapport trimestriel du Secrétaire général, des progrès importants ont été accomplis dans les préparatifs de la conférence de Bonn organisée par les Afghans. Les membres du Groupe de contact international ont eu un échange constructif à Kaboul. Nous devons maintenant nous efforcer de concrétiser ces délibérations en obtenant des résultats tangibles, notamment en matière de coopération régionale. Nous nous félicitons des initiatives menées par la Turquie dans ce domaine et attendons avec intérêt la tenue de la Conférence d'Istanbul en novembre.

Enfin, en dépit des différents problèmes, des progrès considérables ont été accomplis en vue de construire un Afghanistan sûr et viable. Alors que l'Afghanistan passe du statut de pays sortant d'un conflit à celui de pays ayant des besoins de développement plus traditionnels, la MANUA et la famille des Nations Unies dans son ensemble vont jouer un rôle de plus en plus important. Nous nous félicitons donc du proche examen des activités de l'ONU. Nous espérons que le Secrétaire général y incorporera une analyse des résultats obtenus par la MANUA dans le cadre de son mandat actuel, de son rôle après la période de transition et de la manière dont

l'ONU peut aider le Gouvernement afghan à bâtir un État afghan fort, viable et autonome.

M. Messone (Gabon) : Monsieur le Président, je tiens aussi à vous exprimer mes félicitations au moment où vous assumez la présidence du Conseil pour ce mois de juillet. Je saisis cette occasion pour remercier tous les ambassadeurs, représentants permanents, et leurs délégations de la collaboration et du soutien qu'ils m'ont accordés lors de la présidence par le Gabon du Conseil au mois de juin.

Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, et l'Ambassadeur Tanin des exposés qu'ils viennent de nous faire sur la situation en Afghanistan, sur la base du rapport du Secrétaire général soumis à notre examen (S/2011/381).

Je tiens avant tout à exprimer notre ferme condamnation des actes de violence récents, car ils minent la dynamique de progrès et les avancées observées depuis le mois de mars dernier. En effet, depuis notre dernier débat, le 17 mars (voir S/PV.6497), la situation en Afghanistan a été marquée par d'importantes avancées, notamment dans le cadre du processus de transition politique.

Nous notons avec satisfaction les progrès enregistrés dans le domaine de la réconciliation nationale. À cet effet, nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan ait, à la demande du Conseil de sécurité, pris l'engagement de faciliter la réintégration des insurgés modérés, en application de la résolution 1988 (2011). Nous saluons également la mise en place par le Gouvernement d'un comité conjoint autonome chargé de promouvoir la transparence et la responsabilisation dans les administrations. Nous pensons que c'est un élément important du transfert des responsabilités dont nous parlait l'Ambassadeur Tanin tantôt.

Malgré ces efforts, de nombreux obstacles subsistent, notamment dans les domaines sécuritaire et de la bonne gouvernance. Ma délégation saisit cette occasion pour inviter de nouveau le Gouvernement afghan à tout mettre en œuvre pour accroître ses moyens de lutte contre le terrorisme et la corruption, qui demeurent des obstacles majeurs à la paix et à la stabilité dans le pays.

Comme nous l'avons souligné lors du dernier débat, la sécurité et la protection des civils doivent figurer parmi les priorités du Gouvernement dans ses efforts de construction d'un État souverain reposant sur des institutions constitutionnelles solides et stables. Les autorités afghanes doivent prendre la mesure de leurs responsabilités dans ce domaine.

Les départs annoncés d'une grande partie des troupes de certaines forces internationales au cours de ce mois, particulièrement celles des États-Unis et de l'OTAN, viennent confirmer l'immense défi que le Gouvernement se doit de relever dans son aspiration à assumer la plénitude de ses prérogatives régaliennes. C'est le lieu ici de renouveler notre ferme appui aux personnels de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et des Nations Unies pour l'assistance qu'ils apportent au Gouvernement afghan à cette fin.

Pour conclure, nous nous associons à l'hommage rendu à M. Staffan de Mistura pour ses efforts constants en faveur de la paix et de la stabilité dans ce pays. Nous partageons le point de vue qu'il a exprimé sur la transition qui va s'amorcer, à savoir que la sécurité reste prioritaire. Mais l'amélioration de la sécurité doit déboucher sur un dividende, la transition reposant sur la cohérence de l'aide internationale, mais aussi sur un dialogue inclusif et participatif. Pour terminer, nous renouvelons notre appui aux personnels de la MANUA et des Nations Unies en Afghanistan.

M. Crowley (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation fait écho aux délégations qui vous ont déjà félicité de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, et elle remercie l'Ambassadeur Nelson Messone de la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil de sécurité au mois de juin.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Staffan de Mistura, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2011/381). Nous saluons par ailleurs la participation du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, au présent débat.

Ma délégation se félicite de l'évolution relativement positive de la situation ces derniers mois en Afghanistan, notamment en ce qui concerne la progression vers le renforcement de la prise en main et de la conduite des opérations par l'Afghanistan. Je pense entre autres à la poursuite de la mise en œuvre du Processus de Kaboul, à la dynamique imprimée aux efforts de réintégration et de réconciliation et à la coopération accrue entre l'Afghanistan et ses voisins.

Malgré ces faits nouveaux positifs, l'Afghanistan reste confronté à des problèmes majeurs dans ses efforts pour parvenir à la stabilité et au développement. Il s'agit notamment de la situation en matière de sécurité, de l'aggravation de la situation humanitaire, des atteintes aux droits de l'homme et du fait qu'il y a toujours des victimes civiles. Compte tenu de l'importance de ces problèmes, l'Afrique du Sud estime qu'une stratégie globale incorporant la sécurité, l'assistance humanitaire, la bonne gouvernance et le développement socioéconomique s'impose. À cet égard, nous voudrions souligner le rôle central joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour appuyer le Gouvernement afghan et coordonner l'aide internationale apportée au pays. Le rôle que continuent de jouer les partenaires bilatéraux reste indispensable.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques menées contre l'ONU et son personnel. L'Afrique du Sud condamne dans les termes les plus énergiques les attaques violentes qui ont visé le Centre d'opérations des Nations Unies à Mazar-e-Charif le 1er avril dernier et qui ont fait des victimes et des blessés parmi le personnel des Nations Unies.

L'Afrique du Sud se félicite à nouveau de l'action visant à renforcer les activités de communication politique. Le dialogue et la réconciliation politiques entre le peuple et les dirigeants demeurent cruciaux pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous sommes heureux que le Haut Conseil pour la paix ait intensifié son action à la tête des initiatives de réconciliation. Cette action, conjuguée aux efforts pour réintégrer les insurgés, notamment les Taliban, doit être encouragée.

Ma délégation demeure préoccupée par le sort pitoyable des enfants piégés dans le conflit en Afghanistan et, à cet égard, nous condamnons vigoureusement l'attaque commise dimanche dernier contre une école par un militant en moto, qui a jeté une grenade à main sur le portail de l'école.

Pour ce qui est du rôle des femmes, ma délégation estime que les femmes afghanes ont un rôle important à jouer pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Il convient de saluer le rôle qui est le leur dans l'édification d'une nouvelle société afghane.

L'appropriation et la direction nationales demeurent cruciales pour le progrès socioéconomique et de la sécurité politique. Pour sa part, la communauté internationale doit poursuivre son rôle d'appui dans la transition qu'effectue le pays du conflit à la stabilité et à la prospérité. L'Afrique du Sud continue donc d'appuyer la présence et le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Pour terminer, nous félicitons le Représentant spécial, M. de Mistura, d'avoir achevé le cadre stratégique intégré pour un examen détaillé des activités dont la MANUA a reçu mandat et de l'appui de l'ONU à l'Afghanistan, et nous remercions la MANUA et son personnel des efforts qu'ils ont déployés pour exécuter le mandat du Conseil de sécurité en vue de l'édification d'un Afghanistan plus pacifique et plus stable.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé très stimulant et honnête. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Tanin non seulement de son exposé très complet, mais également du courage extraordinaire dont il a fait preuve dans des moments très éprouvants.

Le Nigéria se félicite des progrès réguliers réalisés en Afghanistan. La recherche d'une paix et d'une stabilité honorables ne s'est jamais relâchée. Une nouvelle constitution est en place; plusieurs élections ont été tenues; la croissance économique semble prometteuse; la nouvelle stratégie contre-insurrectionnelle renforce les avancées militaires récentes; et la détermination des donateurs à financer la reconstruction civile reste très forte. Nous pensons que cette évolution politique doit être consolidée par un processus rigoureux de réconciliation et de réintégration auquel participeront les insurgés Taliban et non Taliban, notamment dans la région de Kandahar.

Selon la mise en garde du rapport du Secrétaire général (S/2011/381), nous devons nous assurer avec grand soin que les parties sur la voie de la réconciliation ne sont pas seulement attachées au nouveau code de conduite établi par le Gouvernement, mais qu'elles ont également à cœur de défendre la Constitution. Ce processus politique doit être dirigé et mené par les Afghans conformément à la Constitution. Il doit promouvoir non seulement une paix et une stabilité durables, mais aussi la protection des intérêts des femmes. Un processus politique fructueux aidera à étayer les efforts en cours menés par le Gouvernement pour améliorer la gouvernance et la responsabilité, notamment la participation sans entrave des femmes au processus de paix.

Le Gouvernement doit demeurer attaché à son programme anticorruption et à ses obligations découlant des Conférences de Londres et de Kaboul. Un plus grand attachement du Gouvernement à son programme anticorruption et à ses obligations découlant des Conférences de Londres et de Kaboul renforcera ces efforts.

En ce qui concerne le volet sécurité, les attaques récentes menées contre le centre d'opérations de l'ONU à Mazar-e-Charif et contre le premier hôtel de la capitale nous rappellent cruellement la situation tendue et précaire qui règne dans le pays en matière de sécurité. Nous condamnons ces actes lâches, qui ciblent aveuglément des civils innocents, les forces de sécurité et le personnel de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Les responsables de ces attaques doivent être traduits en justice. En effet, ces attaques sapent la capacité des forces de sécurité afghanes et conduisent à se demander si les autorités et les forces de sécurité afghanes sont prêtes à relever les défis à venir en matière de sécurité. Nous appuyons le renforcement urgent de la phase de mise en œuvre du processus de transition en matière de sécurité au moyen d'une formation améliorée, du renforcement des capacités et d'une coopération accrue ente l'ONU et les forces de la FIAS.

La participation du Gouvernement afghan au processus d'inscription et de radiation de la liste fournira une base de départ plus sûre à la lutte contre le terrorisme, notamment dans le cadre du communiqué de Kaboul. C'est la raison pour laquelle le Nigéria a appuyé la décision de séparer les régimes de sanctions d'Al-Qaida et des Taliban. À cet égard, nous tenons à rappeler que le comité doit traiter les demandes de radiation au cas par cas, et tout particulièrement en fonction des données propres à chaque cas.

Sur le plan économique, le Nigéria salue la détermination constante du Gouvernement à mettre en œuvre le programme national prioritaire conformément au processus de Kaboul. Pour mettre en œuvre ce programme et atteindre les jalons définis par le Gouvernement, la communauté internationale des donateurs devra faire preuve d'une meilleure coordination et fournir une assistance en temps voulu. Nous appuyons le versement au pays des fonds provenant des donateurs et d'autres formes d'assistance par le biais du système budgétaire afghan, afin d'accroître la cohérence et l'efficacité.

La croissance socioéconomique actuelle et le programme du Gouvernement assortis d'un classement des priorités, notamment en ce qui concerne les volets éducatif et sanitaire, enregistreront des reculs si l'on ne trouve pas d'urgence une solution viable pour sortir de l'impasse dans laquelle le programme du Fonds monétaire international (FMI) se trouve toujours. Nous appuyons donc la mise en place d'un mécanisme approprié qui pourrait être utilisé aussi bien par le Gouvernement que par les donateurs afin de faire progresser et de mettre en œuvre le programme du FMI.

En ce qui concerne la coopération régionale, nous nous félicitons de la coopération croissante entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment pour ce qui est de relever les défis en matière de contre-terrorisme et de lutter contre les stupéfiants, les armes, la traite des êtres humains et la criminalité organisée. Nous nous félicitons de la reprise des réunions tripartites entre l'Afghanistan, le Pakistan et les États-Unis. Ces deux évolutions confirment l'attachement des partenaires régionaux à la stabilité, au développement économique, à l'intégrité et la souveraineté territoriales de l'Afghanistan. Nous espérons que l'initiative tripartite sera maintenue alors que nous attendons tous avec intérêt la Conférence d'Istanbul prévue le 2 novembre et la conférence internationale des ministres des affaires étrangères, qui doit se tenir à la fin de l'année à Bonn. Ces conférences permettront à la communauté internationale de réaffirmer son attachement et son appui au processus de paix dirigé par les Afghans.

L'avenir et le destin de l'Afghanistan défient peut-être l'imagination, mais la communauté internationale doit faire preuve d'une vigilance constante pour s'assurer que son avenir sera fait de paix, de sécurité et de réconciliation véritable et de développement. Dans cette entreprise redoutable, nous félicitons le Représentant spécial Staffan de Mistura pour sa direction stimulante et exceptionnelle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Les réalisations inconfondables du personnel de la Mission et leurs contributions inestimables à l'effort mondial concerté pour rétablir la démocratie, la paix et la sécurité en Afghanistan laisseront à jamais une trace.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Je vous souhaite plein succès. Je tiens également à remercier la délégation gabonaise de sa présidence pendant le mois de juin et de ses travaux.

Nous sommes reconnaissants à M. Staffan de Mistura pour son analyse de fond et honnête de la situation en Afghanistan et pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2011/381). Nous nous félicitons de la déclaration faite par l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan.

Nous souscrivons à l'évaluation des mesures qui sont actuellement prises par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) conformément à son mandat. Nous partageons leur évaluation quant à la situation difficile en matière de sécurité en Afghanistan, telle qu'illustrée par un certain nombre d'incidents graves ces derniers mois. Je pense avant tout à l'attentat tragique commis en avril contre le bureau de l'ONU à Mazar-e-Charif et aux fonctionnaires de l'ONU qui y ont perdu la vie. Nous avons également été profondément choqués par le meurtre de l'ancien Vice-Ministre de l'intérieur afghan, M. Daoud, dans la province de Takhar, en mai dernier, ainsi que par les attentats perpétrés en juin contre l'hôpital de la province de Logar et sur les voitures des Gouverneurs du Badakhchan et de la province de Parwan, ainsi que par celui qui a été commis récemment par des Taliban contre l'hôtel Intercontinental, et au cours duquel des civils innocents ont perdu la vie. Nous condamnons énergiquement tous ces actes de terrorisme.

Ces attentats et attaques commis par les insurgés le montrent, le mouvement des Taliban continue de chercher à déstabiliser l'Afghanistan et à saper les efforts que déploie la communauté internationale pour reconstruire le pays après le conflit, ce en quoi les dirigeants des Taliban n'agissent pas dans l'intérêt du peuple afghan, ni ne travaillent à une paix durable ou à l'instauration d'un Afghanistan prospère et indépendant.

La Fédération de Russie est particulièrement préoccupée par la situation au nord du pays, où se sont produits un certain nombre d'attentats terroristes dont on a largement fait écho. Ces attentats ont des répercussions sur les États d'Asie centrale, dont nos partenaires de la Communauté d'États indépendants, de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Face à ces assauts répétés des terroristes des Taliban et d'Al-Qaida, il est très important de mener une stratégie équilibrée et ciblée dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de réconciliation nationale.

En ce qui concerne le régime des sanctions mis en place en application de la résolution 1267 (1999), nous espérons que les modifications qui y ont été apportées récemment contribueront aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour mettre en œuvre sa stratégie de réconciliation nationale, donner une impulsion supplémentaire à la question du règlement afghan et renforcer la sécurité régionale, toutes conditions sur lesquelles s'est accordée la communauté internationale.

Nous notons à cet égard que la résolution 1988 (2011) réaffirme les importants principes de la réconciliation nationale afghane, y compris les principes du renoncement à la violence, du respect de la Constitution afghane et du renoncement aux liens avec Al-Qaida et les autres organisations terroristes. Sur la base de ces critères, il est inadmissible de radier des dirigeants des Taliban de la liste relative au régime de sanctions de l'ONU. Tout dialogue avec la direction de ce mouvement ne peut être conduit que sous l'égide du Gouvernement afghan. Toute entrée en contact avec elle, notamment en dehors des voies officielles, risquerait d'envoyer un mauvais signal dans le cadre du règlement de la question afghane.

Nous sommes également particulièrement préoccupés par les conséquences de la mise en œuvre d'un plan de renforcement à long terme de la présence militaire en Afghanistan après 2014. Il nous semble en effet nécessaire de donner à l'Afghanistan un statut de neutralité. Les Présidents de la Fédération de Russie et des États-Unis se sont prononcés en faveur de cette idée dans leur déclaration conjointe du 24 juin 2010 et les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont également abondé dans ce sens dans la Déclaration d'Astana en date du 15 juin. Certes, l'initiative sur cette question revient aux Afghans eux-mêmes, pas dans un avenir proche, mais lorsque la stabilisation de l'Afghanistan sera achevée. Un statut de neutralité de l'Afghanistan, s'il était accepté, serait de nature à notre avis à faciliter le dialogue en vue de la réconciliation.

Nous sommes également préoccupés par la situation qui règne en Afghanistan concernant le trafic de stupéfiants. Il ne fait pas de doute que le trafic de stupéfiants dans ce pays constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales, comme l'a redit le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1943 (2010) et 1974 (2011). La neutralisation de cette menace nécessite des efforts collectifs et la mise en commun de toutes les capacités disponibles. Malheureusement, les

forces de la coalition n'accordent pas suffisamment d'attention à cette question. Mon pays estime que la présence des forces étrangères en Afghanistan peut et doit jouer un rôle plus actif et préventif face aux producteurs et aux trafiquants de drogues, particulièrement depuis qu'elles ont assumé la responsabilité de la sécurité du pays. Nos recommandations valent également pour l'interaction en temps réel sur cette question entre nos partenaires de l'OTAN, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective.

Nous sommes profondément préoccupés par la mort de civils provoquée par le recours aveugle et disproportionné des forces militaires à la force. Au titre du droit international humanitaire, la responsabilité de la protection de la sécurité de la population civile revient à toutes les parties, y compris les forces multinationales. La Fédération de Russie continuera de prôner un rôle central de coordination de l'ONU dans les efforts internationaux en vue de régler la situation en Afghanistan. Un appui efficace et impartial des Nations Unies à la mise en œuvre des dispositions du document final de la Conférence de Kaboul sur la prise en charge afghane de l'administration du pays permettra de garantir la stabilité à long terme de l'Afghanistan.

La supervision par les Nations Unies de la façon dont les forces internationales mettent en œuvre les mandats du Conseil de sécurité est un autre facteur important de la stabilisation à long terme. Ces forces opèrent en territoire afghan sous les auspices du Conseil de sécurité et ne peuvent se retirer qu'en application d'une décision du Conseil de sécurité une fois leur mandat mené à bien. Elles n'ont pas le droit de quitter l'Afghanistan sans s'être acquittées de leurs tâches antiterroristes ni sans avoir mis en place une armée et une police afghanes efficaces.

Mon pays estime que le retrait des forces des États-Unis, annoncé par leur Président, M. Barack Obama, sera compensé par l'augmentation des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes, qui devraient être prêtes à veiller à la sécurité et à lutter efficacement contre l'extrémisme et le trafic de drogues.

Mme Ziade (Liban) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je tiens à adresser mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, ainsi qu'au Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin, pour leur exposé respectif. Je salue également ici la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour les efforts qu'elle déploie en Afghanistan, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Dix ans après le début de l'intervention militaire internationale en Afghanistan, nous assistons maintenant à l'aube d'une ère nouvelle avec le transfert de l'autorité au peuple afghan. Toutefois, la situation demeure fort préoccupante sur le plan de la sécurité, alors que les violentes opérations menées contre les forces internationales et les forces afghanes, et contre le peuple afghan, se poursuivent à un rythme accéléré. La nécessité de faire preuve de vigilance sur le plan sécuritaire n'en est que plus grande en cette période de transition si l'on veut remettre le pouvoir aux mains des Afghans et assurer leur sécurité et celle de leurs biens. Nous invitons toutes les parties à respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour épargner la vie des innocents.

Pour ce qui est de l'action menée en vue du règlement politique de la crise, le Liban salue les efforts déployés dans le sens de la réconciliation et de la réintégration, et notamment le rôle central joué en cela par le Haut Conseil pour la paix. Nous nous devons de souligner également le soutien du Conseil de sécurité au processus de réconciliation, par le biais de la résolution 1988 (2011), adoptée à l'unanimité, qui opère une séparation entre le régime de sanctions contre les Taliban et celui qui vise Al-Qaida et encourage tous les Taliban à rejeter la violence, à se dissocier des organisations terroristes et à affirmer leur respect de la Constitution afin de s'intégrer au processus de paix.

Progresser sur la question du respect des droits de l'homme en Afghanistan n'est pas moins important que la situation sur le plan de la sécurité. Plus précisément, les efforts doivent se poursuivre pour appliquer et faire respecter dans toutes les provinces les lois relatives à la violence à l'égard des femmes. Les femmes doivent être protégées contre la discrimination, l'injustice et la coercition, et elles doivent participer à la vie publique. Ce sont là des éléments que notre Organisation n'a eu de cesse d'exiger.

En outre, nous voudrions insister sur la gravité des allégations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/381) concernant les mauvais traitements ou les violences infligés aux détenus, qui

sont souvent privés de la possibilité d'avoir accès à un avocat ou sont emprisonnés arbitrairement sans inculpation ou procès. Il est primordial pour la bonne gouvernance de remédier à de telles insuffisances dans les domaines de la primauté du droit et des institutions.

Nous devons également mettre l'accent sur la nécessité de rester attaché au Processus de Kaboul, en particulier en ce qui concerne le développement socioéconomique. La réforme des institutions publiques est également capitale pour la transparence et la responsabilité. Nous tenons aussi à joindre notre voix à celle du Secrétaire général qui, dans son rapport, plaide en faveur de la mise en place d'un programme du Fonds monétaire international pour le pays. L'absence d'un tel programme nuit systématiquement à la mise en œuvre des projets et programmes dans tout le pays.

De plus, les efforts déployés en Afghanistan doivent s'accompagner d'un dialogue et d'une coopération à l'échelle régionale. Les pays voisins de l'Afghanistan doivent – et de fait, il est dans leur intérêt de le faire – renforcer leurs liens avec le pays et contribuer à améliorer la situation en matière de sûreté et de sécurité en surveillant les frontières et en luttant contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée.

Nous voudrions dire à quel point nous apprécions les efforts déployés par la communauté internationale et l'ONU en particulier, par l'entremise de tous ses organismes. Le système des Nations Unies accomplit véritablement un travail courageux et déterminé, et ce, dans des conditions très difficiles, pour édifier un État afghan capable de protéger sa population et ses institutions afin que tous les Afghans, hommes, femmes et enfants, puissent mener une vie prospère.

M. Vinay Kumar (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil, et rendre hommage au Représentant permanent du Gabon ainsi qu'à son équipe pour la manière dont ils ont dirigé les travaux du Conseil en juin. Je tiens aussi à vous remercier d'avoir convoqué aujourd'hui ce débat sur l'Afghanistan et à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration. Nous savons gré au Secrétaire général de son dernier rapport en date (S/2011/381) et au Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé.

L'Afghanistan a entamé la phase de mise en œuvre de la transition grâce à laquelle ses forces de sécurité vont commencer à assumer la responsabilité de la sécurité dans sept provinces clefs, y compris Kaboul. Il s'agit d'une étape déterminante pour l'Afghanistan comme pour la communauté internationale, et nous sommes profondément préoccupés de constater que les difficultés auxquelles se heurte l'Afghanistan, en particulier dans le domaine de la sécurité, ne semblent pas s'atténuer. Au contraire, la situation générale en matière de sécurité continue de se détériorer. Le rapport du Secrétaire général indique que le nombre d'incidents en matière de sécurité est en hausse de 51 % par rapport à la même période en 2010, avec une augmentation sensible des attentats-suicides, des enlèvements et des assassinats. Les attaques terroristes perpétrées contre les locaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à Mazar-e-Charif et contre des bâtiments gouvernementaux à Kandahar, et les attentats-suicides simultanés qui ont visé l'hôtel Intercontinental de Kaboul, pourtant sous haute protection, et un hôpital de Logar confirment un changement de tactique de la part des Taliban et d'autres groupes d'opposition qui choisissent désormais de s'attaquer à des cibles civiles vulnérables.

Comme nous l'avions dit dans notre déclaration sur cette question le 17 mars dernier (voir S/PV.6497), ces attaques semblent indiquer qu'une dangereuse osmose est en train de s'opérer pour ce qui est des idéologies, des ambitions, de l'entraînement et des opérations au sein du syndicat du terrorisme dans la région, avec les attentats-suicides pour arme de choix et des cibles qui ne se limitent pas à l'Afghanistan. La communauté internationale, dans sa précipitation à retirer ses unités de combat d'Afghanistan, oublie cet état de fait à ses risques et périls. Il est donc désormais capital que la transition s'effectue en fonction des réalités sur le terrain plutôt que d'un calendrier rigide.

Une évaluation et un examen constants de l'évolution de la situation, effectués en coordination avec le Gouvernement afghan, sont indispensables à cet égard. Nous nous félicitons de la collaboration accrue entre la Force internationale d'assistance à la sécurité et les forces nationales de sécurité afghanes pour constituer les effectifs et les capacités indispensables aux forces afghanes, ce qui, conjugué à d'autres leviers appropriés, est fondamental pour le transfert des responsabilités en matière de sécurité. Il est primordial que les Afghans soient en charge de la transition, laquelle doit, par ailleurs, être planifiée et

mise en œuvre de manière systématique et garantir la protection et la promotion des droits fondamentaux de tous les Afghans.

Pour la sécurité et la stabilisation de l'Afghanistan, il importe d'isoler et d'éradiquer le syndicat du terrorisme qui réunit des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes actifs dans le pays mais aussi en dehors. Ces groupes ont fusionné idéologiquement et opérationnellement et leurs liens se sont renforcés au fil des ans. Comme le rapport du Secrétaire général l'indique, les insurgés font preuve de résistance. Leurs tactiques en constante évolution, leur nombre et le fait qu'ils opèrent dans des zones jadis considérées comme sûres viennent funestement nous rappeler que les progrès en matière de sécurité resteront précaires tant que la communauté internationale ne sera pas capable de régler avec fermeté la question des refuges dont bénéficient les groupes terroristes hors des frontières de l'Afghanistan.

L'Inde est pleinement favorable à un processus de réconciliation qui soit dirigé par les Afghans, sans exclusive, transparent et conforme aux directives énoncées par le Gouvernement afghan dans les communiqués issus des Conférences de Kaboul et de Londres, et qui soit relayé par un processus politique ouvert à tous et par un dialogue entre les Afghans. Il est fondamental de vérifier les antécédents des personnes disposées à intégrer ce processus et de veiller à ce qu'elles soient véritablement acceptées.

Nous appuyons les positions et les décisions prises par le Gouvernement et le peuple afghans pour construire un avenir plus sûr, plus stable et plus prospère et instaurer une démocratie forte dans leur pays. Le peuple afghan doit se voir donner la possibilité de remettre sur pied sa patrie en paix et en toute sécurité, sans ingérence des pays voisins, et il doit être le maître de sa propre destinée. Nous espérons que le nouveau régime de sanctions créé par la résolution 1988 (2011) permettra au Gouvernement afghan d'avoir davantage son mot à dire face aux problèmes que posent ceux qui représentent une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité du pays.

La prise en main par les Afghans est absolument indispensable pour le développement et la reconstruction du pays. Cela suppose également une plus grande cohérence, une meilleure coordination et une rationalisation accrue des efforts internationaux en faveur du développement, notamment en harmonisant l'assistance internationale avec les priorités afghanes et en travaillant de plus en plus étroitement avec les institutions afghanes. À cet égard, nous nous félicitons de constater que la MANUA continue de faire coïncider ses priorités avec celles du Gouvernement afghan.

L'Inde et l'Afghanistan partagent un partenariat stratégique qui repose sur des liens solides et riches en termes d'histoire et de civilisation, et sur une volonté commune d'instaurer la paix et la prospérité dans la région. L'Inde reste déterminée à faire équipe avec le Gouvernement et le peuple afghans pour édifier une nation afghane pacifique, stable, démocratique et prospère. Le programme d'assistance mis en place par l'Inde couvre tout le territoire afghan et la quasi-totalité de la panoplie d'activités de développement socioéconomique. Aider l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction, grâce au renforcement des capacités et à la mise en valeur des compétences humaines, est un objectif prioritaire pour l'Inde. Comme l'Ambassadeur Tanin l'a mentionné dans sa déclaration, à l'occasion de sa dernière visite en Afghanistan, effectuée du 11 au 13 mai, notre Premier Ministre a annoncé une aide supplémentaire de 500 millions de dollars, qui viendront s'ajouter au montant de 1,5 milliard de dollars déjà promis par l'Inde.

La stabilité et le développement économique de l'Afghanistan dépendent en grande partie de ses voisins et de l'ensemble de la région. Une intégration économique plus étroite avec l'Inde et les autres pays de la région est la clef de la prospérité future de l'Afghanistan. La région de l'Afghanistan située au sud de l'Hindu Kush jusqu'au delta du Gange constitue un seul bassin économique et géographique, les plaines de l'Inde en formant le centre de gravité économique. C'est de loin le plus grand marché régional de l'Afghanistan, une source potentielle d'investissements, de compétences, de formation, de technologie et d'expertise et un modèle de démocratie et de renforcement des institutions nationales dans un contexte riche sur le plan culturel.

L'Afghanistan a un immense potentiel de par sa situation entre l'Asie centrale, occidentale et du Sud et de par son rôle naissant de plate-forme commerciale et de plaque tournante en matière de transports et d'énergie. Les avancées récentes dans le domaine de la coopération régionale, avec notamment la signature de l'accord sur le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, imprimeront un nouvel élan à la coopération régionale. Une interdépendance

économique croissante stimulera la paix et la prospérité dans l'ensemble de la région, et en Afghanistan en particulier. L'Afghanistan est membre depuis 2005 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) où elle joue un rôle de plus en plus actif. L'Inde, en tant que pays voisin, poursuivra ses efforts en faveur d'une intégration accrue de l'Afghanistan dans le cadre régional.

Pour terminer, nous saluons le travail réalisé par la MANUA et nous estimons qu'à ce stade critique, il est impératif que la communauté internationale continue d'appuyer résolument le Gouvernement afghan conformément aux priorités qu'il a fixées.

M. Araud (France) : Monsieur le Président, je vous félicite naturellement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et je remercie également le Gabon pour la manière dont il a assuré la présidence du Conseil au cours du mois de juin. Je remercie M. de Mistura pour l'exposé qu'il vient de faire sur la situation en Afghanistan et je m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin pour son intervention.

Je voudrais commencer en rendant hommage à tous les agents des Nations Unies engagés en Afghanistan. Le Conseil de sécurité a réagi au lendemain de l'attaque lancée le 1er avril contre les locaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à Mazar-e-Charif, attaque d'autant plus révoltante que les hommes et les femmes assassinés travaillaient pour la stabilisation, la sécurité et le développement de l'Afghanistan.

Cette attaque ne doit pas nous faire dévier de notre objectif, qui est d'accompagner le Gouvernement afghan sur le chemin du retour à sa pleine souveraineté. À cet égard, le processus de transition est désormais lancé. Cette nouvelle phase de notre engagement conduit, à partir de cette année, au transfert progressif et ordonné des responsabilités de sécurité aux autorités afghanes. La France restera engagée avec ses alliés aux côtés du peuple afghan pour mener le processus de transition à son terme prévu fin 2014, que ce soit dans notre zone de déploiement ou en matière de formation des forces de sécurité afghanes. Notre engagement en Afghanistan, qui s'inscrit dans la durée, évoluera pour tenir compte du contexte nouveau de la transition. Le redéploiement prévu des troupes françaises se fera en étroite concertation avec nos alliés et avec les autorités afghanes. Mais nous devons être attentifs à ce que le processus de transition conduise également à une prise en charge par le Gouvernement afghan de responsabilités en matière de gouvernance et de développement.

Beaucoup reste à faire et le temps presse. Nous devons impliquer davantage les Afghans dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement. De son coté, le Gouvernement afghan doit combattre plus fermement la corruption et le népotisme, comme le rappelle la situation de la Kabul Bank.

Des progrès doivent être également constatés dans le domaine de l'exécution budgétaire, par une déconcentration de la dépense publique et un renforcement des capacités de planification et de conduite des projets de développement dans les provinces et dans les districts.

Sur le front de la sécurité, nous avons repris l'initiative militaire et permis à l'État afghan de reprendre pied dans plusieurs zones. Son armée et sa police montent en puissance, avec notre soutien en termes financier, de formation et de tutorat qui permet aux alliés d'envisager un retrait progressif de certaines forces de combat engagées en Afghanistan.

Nos efforts militaires et de formation commencent à porter leurs fruits, mais au prix de combats très durs. Les gains militaires seront de courte durée s'ils ne s'inscrivent pas dans un contexte qui renforce la légitimité des autorités afghanes et qui permette d'envisager une solution politique au conflit. Malheureusement, l'incertitude que fait peser un tribunal sur le pouvoir législatif nuit au bon fonctionnement des institutions démocratiques et les détourne des préoccupations réelles des électeurs afghans. Nous appelons donc toutes les institutions afghanes à travailler dans le respect de leurs compétences mutuelles, du cadre que fixe la Constitution et du principe de la séparation des pouvoirs. Le Représentant spécial du Secrétaire général doit rester saisi de cette question et de la réforme électorale, dont ce pays a besoin.

Nous avons en revanche noté le chemin parcouru sur la voie de la réconciliation inter-afghane. Nous continuons d'appuyer les efforts du Président Karzaï et l'action du Haut Conseil pour la paix pour développer un processus de paix associant l'ensemble des composantes de la société afghane. Ce processus doit être soutenu par un effort régional qui prenne en compte les intérêts de sécurité des voisins de

l'Afghanistan, contre le respect par ceux-ci de sa souveraineté. L'Organisation des Nations Unies peut, dans cette perspective, jouer un rôle utile.

En séparant le régime de sanctions de l'ONU frappant Al-Qaida et les Taliban, le Conseil de sécurité a pris une décision importante, qui, nous l'espérons, incitera les Afghans à tourner le dos au terrorisme international, à engager un dialogue direct et à envisager leur avenir ensemble.

La France voudrait conclure en réaffirmant son plein soutien à l'action du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Le Conseil de sécurité a, par sa résolution 1974 (2011), renouvelé le mandat de la MANUA et confirmé que les priorités définies il y a deux ans étaient les bonnes. Il a également demandé qu'un examen complet des activités de la MANUA et des Nations Unies en Afghanistan soit réalisé d'ici à la fin de l'année. Il sera l'occasion de réfléchir à l'évolution de l'engagement des Nations Unies dans ce pays. Cet examen devra se faire en totale transparence, avec les autorités afghanes. Cet exercice, la deuxième Conférence de Bonn et le renouvellement du mandat de la MANUA en 2012 seront autant d'occasions de renouveler notre attachement à l'objectif commun de voir un Afghanistan démocratique, indépendant et prospère, tourner définitivement le dos à la violence et à l'instabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Allemagne.

Je voudrais me joindre aux autres intervenants pour souhaiter chaleureusement la bienvenue au Représentant spécial et le remercier de son exposé d'aujourd'hui. Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Mon gouvernement s'associe à la déclaration qui sera faite par l'Union européenne.

Aujourd'hui, je voudrais évoquer trois questions.

Premièrement, en ce qui concerne la transition, l'Allemagne se félicite de ce que le processus de transition en matière de sécurité avance, au fur et à mesure que les effectifs et la qualité des forces de sécurité afghanes se renforcent. En particulier, ma délégation se félicite que le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité afghanes commence ce mois-ci par une première tranche de sept districts et municipalités.

Il importe de souligner que, conformément à l'accord conclu entre l'OTAN et le Gouvernement afghan, la transition sera graduelle et progressera sur la base de conditions précises. Le nombre d'incidents en matière de sécurité survenus au cours des derniers mois démontre clairement l'ampleur des défis qu'il nous reste à relever. Cependant, nous estimons que la stratégie adoptée et la nécessité de suivre le calendrier convenu entre l'Afghanistan et la communauté internationale demeurent pertinentes, et nous entendons maintenir le cap.

L'Allemagne condamne la violence actuelle, et en particulier, elle condamne dans les termes les vifs la récente attaque lancée contre un hôpital à Logar. Nous notons avec une préoccupation toujours plus grande que le nombre des victimes civiles est une nouvelle fois en hausse, les insurgés étant désormais responsables de 90 % des pertes civiles. Nous saluons le professionnalisme avec lequel les forces de sécurité afghanes ont réagi à l'attaque odieuse perpétrée contre l'hôtel Intercontinental à Kaboul la semaine dernière.

Ici au Conseil, je voudrais insister en particulier sur la sécurité de l'ONU. Tout comme chacun ici aujourd'hui, l'Allemagne apprécie sincèrement le travail effectué dans des conditions extrêmement difficiles par le Représentant spécial du Secrétaire général et les autres collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Mais puisque nous attendons de la MANUA qu'elle continue de s'acquitter de son indispensable travail, nous avons la responsabilité commune de faire tout notre possible pour protéger le personnel et les opérations de l'ONU. Mazar-e-Charif fut un choc de plus pour la communauté des Nations Unies, et nous adressons nos condoléances à toutes les familles des victimes. L'Allemagne demande que tous les efforts possibles soient déployés, y compris par le Gouvernement afghan, pour protéger les opérations d'aide internationale en Afghanistan.

Deuxièmement, concernant le Processus de Kaboul, le programme de transition défini dans le processus changera également, au fil du temps, la nature de l'appui international. Cependant, la communauté internationale s'attend à ce que les ressources et le savoir-faire de l'ONU soient utilisés de manière à préserver les résultats obtenus et à mettre en place un partenariat durable avec un État viable fondé sur une appropriation afghane, les principes démocratiques et le respect des droits de l'homme,

ainsi que sur des institutions gouvernementales et non gouvernementales reposant sur une Constitution solide.

L'un des facteurs déterminants du succès du Processus de Kaboul est le règlement de la crise de la Banque de Kaboul. Rien ne saurait se substituer à des institutions financières crédibles. L'Allemagne est d'accord avec ce qui est affirmé dans le rapport, à savoir que l'absence d'un programme du Fonds monétaire international met gravement en péril le Processus de Kaboul et la capacité de transférer de plus en plus d'aide au développement par le budget de l'État.

Troisièmement, je souhaite dire quelques mots sur les préparatifs de la conférence internationale sur l'Afghanistan qui se tiendra à Bonn au mois de décembre, laquelle a été mentionnée par certains membres et que l'Allemagne se réjouit d'organiser à la demande du Gouvernement afghan. Globalement, la conférence visera à donner plus de poids aux composantes politiques à long terme de notre stratégie commune sur l'Afghanistan. Comme l'a décidé le Président Karzaï, les trois objectifs principaux de la conférence, qui sera présidée par l'Afghanistan, sont de mieux cerner les aspects civils du processus de transition jusqu'en 2014, de confirmer et de déterminer l'aide internationale à long terme pour l'Afghanistan au-delà de 2014, et de contribuer au processus politique de réconciliation, notamment dans sa dimension régionale. Nous espérons que la conférence de Bonn sera un jalon important sur la voie d'un Afghanistan stable, en paix avec lui-même et avec ses voisins.

À cet égard, l'Allemagne considère que la décision récente de ne plus appliquer uniformément à Al-Qaida et aux Taliban le régime de sanctions mis en place par la résolution 1267 (1999) est une avancée importante.

Je souhaite, pour terminer, réaffirmer l'appui constant et durable de l'Allemagne à nos amis Afghans, et dire combien nous apprécions le rôle de la MANUA et le vaste appui fourni par l'ONU. L'Allemagne considère la MANUA et le système des Nations Unies comme des partenaires d'une transition réussie dans l'intérêt de tous les Afghans.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé fort détaillé et intéressant. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à tous les hommes et toutes les femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui font montre d'un profond engagement à remplir cette mission très difficile. Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Tout d'abord, je voudrais exprimer mon profond regret au sujet de l'attaque perpétrée le 1er avril contre la MANUA à Mazar-e-Charif. Je présente mes sincères condoléances aux familles des membres du personnel des Nations Unies qui y ont perdu la vie.

Comme l'a indiqué le Représentant spécial, M. de Mistura, au cours du dernier débat que le Conseil a consacré à ce sujet en mars (voir S/PV.6497), 2011 est une année cruciale. C'est une année de transition qui nous mène jusqu'en 2014. Le Japon est déterminé à continuer de coopérer avec la MANUA tout au long de cette année importante, et bien après.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2011/381) montre que la situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan continue de poser des problèmes. Nous sommes préoccupés par les risques de sécurité qui ont été mis en lumière par le récent attentat perpétré contre l'hôtel Intercontinental à Kaboul. J'exprime ma profonde sympathie aux familles des victimes. La sécurité demeure une priorité sur laquelle nous nous devons de nous pencher.

Le Japon appuie l'annonce faite par le Président Obama concernant la politique des États-Unis en Afghanistan. La transition est censée débuter dans sept zones ce mois-ci. Il est essentiel, pour la paix et la sécurité de l'Afghanistan, de procéder à une transition sans heurts pendant le retrait des forces des États-Unis et des autres forces internationales.

La transition et la sécurité durable sont liées au processus politique et au développement du pays. À cet égard, le Japon continue de jouer son rôle de consolidation des Forces nationales de sécurité afghanes, à travers l'aide fournie à la police afghane, de même que grâce au financement des salaires de la police et aux efforts entrepris pour renforcer les capacités administratives des gouvernements central et provinciaux. Le Japon a récemment décidé d'appuyer le programme d'alphabétisation pour la police afghane, et commencera ce mois-ci à former la Police nationale afghane, en coopération avec la Turquie.

D'autres difficultés demeurent. La situation de la Banque de Kaboul est un grave problème qui touche les donateurs internationaux qui fournissent des fonds, et le système d'aide internationale dans son ensemble. L'invalidation par le Tribunal spécial des parlementaires élus l'année dernière, et précédemment validés par la Commission électorale indépendante, a causé entre le Parlement et Tribunal des tensions qui pourraient sérieusement nuire à la stabilité et à la reconstruction de l'Afghanistan. Cette situation survient à un moment critique pour le maintien de la solidarité dans le pays. Nous espérons sincèrement que le Gouvernement, le Parlement et les tribunaux afghans agiront dans le cadre de leurs compétences respectives pour régler convenablement et diligemment ces problèmes.

Nous nous sommes réjouis du succès de la conférence d'examen du Programme afghan pour la paix et la réintégration, qui a eu lieu à Kaboul les 10 et 11 mai. Des progrès supplémentaires dans le processus de réintégration constituent une base importante du processus politique. Nous apprécions grandement le rôle important joué dans ce processus par la MANUA et les pays concernés. Le Japon est déterminé à continuer de contribuer, comme le montre notre contribution de 50 millions de dollars au fonds de réintégration, en vue de réaliser des progrès définitifs dans le cadre du Programme afghan de réintégration.

À cet égard, l'adoption récente des résolutions du Conseil de sécurité séparant le régime des sanctions d'Al-Qaida de celui des Taliban va dans le bon sens et devrait favoriser la réconciliation dans le pays. Pour obtenir d'autres progrès dans le processus politique, il faut une appropriation des opérations par l'Afghanistan avec l'appui constant la communauté internationale.

Pour instaurer une stabilité à long terme en Afghanistan, nous devons accélérer la coopération régionale entre les pays voisins. Le Japon est disposé à jouer un rôle actif dans le développement économique de l'ensemble de la région, qui permettra aux voisins d'ouvrir la voie à l'intégration de l'Afghanistan à l'économie régionale et mondiale.

Malgré le séisme qui l'a frappé en mars, le Japon est déterminé à apporter à l'Afghanistan l'aide que, compte tenu de l'importance de ce pays, nous avions promise en novembre 2009. La présence militaire va certes bientôt commencer à diminuer, mais une coopération à long terme avec l'Afghanistan demeure très importante. Je souligne une nouvelle fois que la coordination entre une appropriation afghane responsable des opérations et l'appui de la communauté internationale est aujourd'hui plus importante que jamais en vue de bâtir une économie viable. Elle doit se fonder sur une perspective à moyen et à long terme afin qu'à l'issue de la période de transition de toutes les responsabilités aux autorités afghanes, soit après 2014, l'Afghanistan puisse devenir autonome et assurer son développement économique.

Je suis certain que la communauté internationale est profondément attachée à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous attendons d'autres avancées durant la conférence sur l'Afghanistan qui se tiendra à Bonn en décembre. Quant à l'Afghanistan lui-même, il importe qu'il renforce sa capacité à s'approprier les opérations. L'examen approfondi du mandat de la MANUA et des activités d'appui de l'ONU en Afghanistan, qu'exige la résolution 1974 (2011), est une tâche extrêmement importante qui incombe à l'ONU en vue d'orienter l'avenir de l'Afghanistan. La MANUA continue de jouer un rôle important, et le Japon continuera de faire de son mieux pour contribuer à ses activités.

Pour terminer, nous sommes profondément reconnaissants au Représentant spécial, M. de Mistura, de son dévouement, et nous réaffirmons notre volonté d'appuyer les efforts de la MANUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rivard (Canada) (*parle en anglais*) : L'Afghanistan entre dans une période décisive. Il est probable que sa transformation en une démocratie sûre et stable à long terme sera grandement influencée par des événements observés et des décisions prises à court terme.

L'amélioration des conditions de sécurité reste au premier plan de notre action en Afghanistan. Bien que les forces anti-insurrectionnelles aient réussi à refouler la progression des insurgés dans le sud de l'Afghanistan, la violence augmente dans des secteurs jadis considérés comme sûrs. Il faudra améliorer sensiblement la sécurité pour ouvrir l'espace dont l'Afghanistan a besoin pour son développement.

Les morts violentes de civils sont toujours tragiques, et c'est pourquoi il faut tout mettre en œuvre pour éviter que les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ne fassent d'autres victimes civiles. Or, la majorité de ces

décès sont causés par l'insurrection; en fait, les civils sont souvent les premières cibles des insurgés. C'est ce qu'ont bien montré, et de façon tragique, l'attaque perpétrée récemment contre l'hôtel Intercontinental à Kaboul et l'utilisation par les insurgés d'une fillette de 8 ans comme kamikaze. Nous condamnons ces tactiques du désespoir, qui sont contraires au droit international, et exigeons leur cessation.

Le Gouvernement afghan et la FIAS ont entrepris récemment de transférer de la communauté internationale aux autorités afghanes la principale responsabilité de la sécurité. Le Canada, dans le cadre de la Mission de formation de l'OTAN, entend augmenter l'effectif et améliorer la qualité du personnel des Forces nationales de sécurité afghanes, qui auront un rôle crucial à jouer pour maintenir la paix dans le pays. À cette fin, le Canada affectera jusqu'à 950 membres des Forces canadiennes et jusqu'à 45 policiers civils entre 2011 et 2014 pour contribuer à la formation des Forces nationales de sécurité afghanes. Nous nous retirons de Kandahar, mais nous entendons continuer de soutenir l'Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en français*)

Il n'est pas possible d'instaurer la stabilité et la sécurité en Afghanistan exclusivement par des moyens militaires. Il faut un processus de réconciliation entre le Gouvernement afghan et les insurgés. Pour qu'une réconciliation durable soit possible, il faudra que les insurgés renoncent à la violence, rompent leurs liens avec Al-Qaida et reconnaissent la Constitution afghane. Certes, il faut tenir des pourparlers de paix dès maintenant, nous en convenons, mais il est des Afghans qui redoutent sincèrement la perte des gains réalisés depuis 10 ans sur les plans de la démocratisation, des droits humains et de la fourniture des services essentiels. Il faut tenir compte de cette préoccupation dans les discussions en cours et veiller à ce que la paix profite à tous les citoyens afghans.

Le Canada partage l'avis de nombreux Afghans et de nombreux membres de la communauté internationale : à long terme, il faudra un processus de guérison inclusif pour instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Ce processus devra impliquer toutes les couches de la société afghane, y compris les femmes, dans des efforts à long terme visant à renouer les relations et à résoudre les doléances historiques qui risqueraient, faute de solutions, de saper toute paix durable en Afghanistan.

Le Canada, avec ses partenaires internationaux, collabore étroitement avec le Gouvernement afghan pour que les aspects civils de la transition – le renforcement de la gouvernance et du développement – soient coordonnés de manière à favoriser le succès et l'irréversibilité de la transition dans son ensemble. Le succès de la transition dépendra d'une action concertée et d'un engagement politique sérieux des dirigeants afghans en faveur d'une gouvernance inclusive et responsable.

Il faut continuer d'aider et d'encourager le Gouvernement afghan à se donner les moyens de fournir des services et d'ouvrir des débouchés aux Afghans. À cet égard, le Processus de Kaboul et les plans de priorités nationales que dirige le Gouvernement afghan demeurent des outils importants pour le Gouvernement afghan et pour la communauté internationale. Il faut maintenant faciliter la mise en œuvre des plans de priorités nationales en les liant à la transition en matière de sécurité et en veillant à ce qu'ils apportent des bénéfices tangibles dans les domaines tels que l'accès aux services de santé et l'éducation à la population afghane. Il est important que ces plans soient viables et réalistes sur le plan budgétaire. À cet égard, la communauté internationale devra aider l'Afghanistan à augmenter sa capacité de produire des recettes durant cette période. Le secteur privé aussi a un rôle important à jouer dans le développement du pays.

Il est aussi crucial que les Afghans puissent faire confiance à leurs élus pour représenter leurs intérêts aux niveaux des districts, des provinces et de l'ensemble du pays. La corruption mine la confiance dans les institutions démocratiques et les efforts accomplis pour stabiliser le pays. Elle reste un problème sérieux, qui pourrait être un obstacle majeur au succès de la transition dans les années à venir. Le Gouvernement afghan doit donc prendre des mesures concrètes et visibles pour combattre la corruption et l'empêcher de faire dérailler le programme de transition.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Les pays de la région ont aussi un rôle notable à jouer, qui aura un impact sur le succès ou l'échec de l'Afghanistan, ainsi que sur la stabilité générale de l'Asie méridionale et centrale. Il est crucial que l'Afghanistan et ses voisins surmontent leur méfiance historique profonde et leurs intérêts opposés, qui vont souvent à l'encontre de la stabilité régionale et de la

logique économique. Les différends politiques continuent de bloquer des initiatives qui pourraient s'avérer avantageuses pour tous les intéressés sur le front économique et qui pourraient contribuer énormément à la stabilité et à la prospérité à long terme de la région.

Nous anticipons avec confiance la conférence que les Afghans organiseront à Bonn en décembre, et qui portera sur des enjeux d'importance pour la transition. Plusieurs conférences semblables sont prévues pour 2011 et, bien qu'il soit essentiel de continuer de dialoguer en toute franchise, nous devons manifester la volonté politique sincère d'accomplir des progrès concrets.

Au cours des 10 dernières années, il s'est accompli des progrès importants et quantifiables en Afghanistan, dans des domaines clefs. Nous poursuivons tous le même but : la transmission de la responsabilité de la sécurité, de la gouvernance et du développement au Gouvernement afghan. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale sont unis dans leur volonté d'atteindre cet objectif; le Canada continuera de jouer activement son rôle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, mais aussi à vous remercier d'avoir convoqué le présent débat.

Je tiens en particulier à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé. Le Pakistan a toujours attaché une grande valeur à l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui est dirigée avec brio par le Représentant spécial, M. de Mistura. J'espère que les rumeurs selon lesquelles il va quitter ses fonctions sont fausses.

Les rapports trimestriels du Secrétaire général sont un important baromètre qui permet de mesurer l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité en Afghanistan. Je tiens à souligner qu'ils constituent des indicateurs utiles pour évaluer les progrès et les revers enregistrés dans le cadre de notre action collective en faveur de la paix en Afghanistan.

Premièrement, la période considérée marque le début du processus de transition vers une appropriation accrue des opérations par l'Afghanistan, comme le prévoit le Processus de Kaboul. C'est une question que soulève le Pakistan à chaque séance du Conseil de sécurité. Deuxièmement, cela coïncide avec le commencement de l'examen d'ensemble des activités de la MANUA tel qu'énoncé dans la résolution 1974 (2011). Nous pensons que les priorités de la MANUA pendant cette période doivent continuer de s'inscrire dans la perspective de la facilitation de la réconciliation nationale, de l'appui à la gouvernance et de la promotion du développement socioéconomique en Afghanistan, qui est peut-être le plus éloigné jusqu'à présent de suivre une courbe ascendante sur le diagramme.

S'agissant de l'examen d'ensemble des activités dont la MANUA a reçu un mandat qui doit s'achever en 2011, je dois insister sur le fait que l'appropriation afghane et le respect de la souveraineté de l'Afghanistan dans tous les domaines doivent être assurés. Une meilleure harmonisation des activités de la MANUA avec les objectifs de la transition et une bonne coordination au sein des organes de l'ONU doivent être des ingrédients essentiels du nouveau mandat.

La situation en Afghanistan est-elle en train de s'aggraver alors que nous nous rapprochons des dates de retrait supposées? Je tiens à rappeler que le rapport du Secrétaire général fait état d'une augmentation de 51 % des incidents liés à l'insécurité en Afghanistan pendant la période à l'examen. Le rapport fait à juste titre part d'une préoccupation quant au coût humain du conflit, qui se caractérise par l'augmentation régulière du nombre des victimes civiles du fait non seulement de l'insurrection, mais aussi des opérations militaires.

Permettez-moi de concéder que les défis en matière de sécurité en Afghanistan sont rendus plus complexes par trois décennies de guerre, les capacités des forces de sécurité afghanes, la présence de forces étrangères et l'exploitation de la complexité sociopolitique par des criminels et des trafiquants de drogue. La question de la sécurité en Afghanistan ne se prête pas à des explications trop aisées consistant à rejeter la faute sur l'autre ou à le montrer du doigt.

La violence et l'instabilité tant en Afghanistan qu'au Pakistan représentent une menace. Nous offrons donc toute notre coopération à l'Afghanistan dans les domaines de la sécurité et du renseignement. Un mécanisme viable pour cette coopération est la Commission tripartite, qui se réunit régulièrement et

comprend les États-Unis et la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Nos effectifs militaires et paramilitaires déployés le long de la frontière afghane sont plus nombreux que ceux de toutes les forces internationales déployées à l'intérieur de l'Afghanistan. L'attachement du Pakistan à la paix en Afghanistan est inébranlable. La cause de la paix régionale et internationale ne sera pas servie si l'Afghanistan devient le théâtre de guerres menées par adversaires interposés ou si son territoire est utilisé pour y mener des activités extraterritoriales subversives.

Une solution à long terme aux défis en matière de sécurité en Afghanistan réside dans des processus de réconciliation et de réintégration viables. Un Afghanistan en paix avec lui-même peut mieux assurer sa propre sécurité. Les rapports du Secrétaire général et les exposés de son Représentant spécial ont à juste titre mis en lumière les liens qui existent entre la réconciliation et la sécurité.

Le Pakistan appuie un processus de réconciliation inclusif et dirigé par les Afghans dont l'objectif serait de réinsérer les groupes d'opposition dans les grands courants politiques. Nous pensons que l'attachement de l'Organisation de la conférence islamique et de la MANUA au processus de réconciliation va être utile.

Nous insistons sur la nécessité de faire en sorte que le Comité des sanctions concernant spécialement l'Afghanistan, qui vient d'être créé, contribue efficacement à endiguer l'insurrection et à promouvoir la réconciliation en Afghanistan. Il faut que ce soit bien visible. Nous espérons que la coopération de la MANUA avec le Comité des sanctions du Conseil de sécurité concernant l'Afghanistan contribuera dans une large mesure à donner une dimension professionnelle et politique à l'inscription sur la Liste et à la radiation de la Liste.

Le Pakistan continuera d'appuyer le processus de réconciliation dirigé par les Afghans, notamment grâce à la Commission conjointe Afghanistan-Pakistan pour la réconciliation et la paix en Afghanistan. La première réunion de la Commission conjointe s'est tenue à Islamabad le mois dernier, la veille de la visite du Président Hamid Karzaï. Nos deux pays ont affirmé leur détermination à travailler en liaison étroite à une réconciliation et à l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Faisant suite à la réunion d'Islamabad, la première réunion de travail de la Commission conjointe s'est tenue la semaine dernière à Kaboul. Il a été décidé de mettre en place des groupes de travail spécialisés pour avancer de manière responsable et assurée. Ne vous méprenez pas : ce processus est très actif et va produire des résultats bénéfiques.

Notre recherche de la paix et de la stabilité en Afghanistan va de pair avec un partenariat à long terme axé sur la coopération. Le gros titre d'un article paru aujourd'hui dans le *Washington Post* sur des centaines de militants franchissant la frontière afghane pour attaquer un village à la frontière pakistanaise, ce qui a fait un certain nombre de victimes, ne nous détournera pas de ce processus. Le conseil que je donne à mon ami est celui-ci : tous les processus de paix aboutissent généralement a un point où des activités de cette sorte sont menées par des militants désireux de prouver que le processus de paix ne mérite pas son nom. Nous ne nous laisserons pas décourager par ces tentatives.

Malgré les efforts acharnés de ces militants qui franchissent la frontière pour créer le chaos et faire dérailler le processus de paix, je voudrais réaffirmer que nous ne permettrons pas qu'il en soit ainsi. La déclaration d'Islamabad, signée le mois dernier pendant la visite du Président Karzaï au Pakistan, définit le cadre de ce partenariat dans les domaines du commerce et de l'économie, des liaisons routières et autres, et de la coopération dans les projets liés à l'infrastructure, l'énergie et les minéraux, aussi bien que s'agissant de renforcer les échanges entre parlementaires et les contacts entre les personnes. L'assistance internationale dans ces domaines, notamment l'engagement du milieu des affaires, peut servir de catalyseur à de riches dividendes de paix et de prospérité dans la région.

Le rapport du Secrétaire général note qu'un peu plus de 19 000 réfugiés ont quitté le Pakistan pour rentrer en Afghanistan ces trois derniers mois. Ce chiffre est loin d'être encourageant. Nous devons attacher davantage d'attention à cette question. Mais, bien sûr, quoiqu'il advienne, nous accueillons la plus nombreuse population de réfugiés au monde.

Je voudrais terminer en réaffirmant notre appui aux objectifs de la MANUA et aux efforts qu'elle déploie, notamment ceux du Représentant spécial du Secrétaire général de Mistura. Nous sommes convaincus que le formidable peuple afghan va relever tous les défis pressants et saisir de toutes les nouvelles possibilités qui se présentent en vue d'édifier un avenir plus radieux et prospère. Le Pakistan restera son partenaire résolu et déterminé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Pedro Serrano.

M. Serrano (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier vivement, Monsieur le Président, de me donner la parole pour intervenir au nom de l'Union européenne.

La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé et le Secrétaire général de son rapport exhaustif (S/2011/381) sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin de son exposé.

Ce mois de juillet marque le début de la transition vers la prise en main de la sécurité par les Afghans. L'Union européenne se félicite du transfert imminent des responsabilités en matière de sécurité de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) aux forces afghanes dans sept zones du pays. À cet égard, nous jugeons encourageante l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle les compétences de ces forces se sont améliorées grâce aux efforts ciblés et aux activités de renforcement des capacités. Nous lisons dans le même temps que l'insécurité augmente, ce qui montre que l'insurrection continue de résister, rendant la transition plus difficile. L'augmentation de 51 % du nombre d'incidents liés à la sécurité, par rapport à la même période de 2010, souligne à quel point elle est plus difficile. C'est la raison pour laquelle il est important de se souvenir que le processus de transition n'est pas synonyme de retrait, mais d'une évolution graduelle vers un rôle d'appui véritable, et qu'il n'est pas lié au calendrier mais aux circonstances sur le terrain. En gérant attentivement la transition, nous comblons lentement mais sûrement le souhait du peuple afghan de prendre en main sa propre sécurité.

Créer les conditions nécessaires à une transition réussie dans tout le pays nécessite davantage de progrès vers une bonne gouvernance et un bon développement, ainsi que sur le volet politique. Les enjeux, en ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance, sont élevés et les mesures telles que l'amélioration de la transparence et la supervision des finances publiques et la lutte contre la corruption méritent par conséquent qu'on leur accorde la plus haute priorité.

D'une part, l'Union européenne salue les mesures positives qui ont été prises, telles que la mise en place du Comité mixte indépendant de surveillance et d'évaluation de la corruption, et d'autre part, elle se doit de noter que, sur l'ensemble des programmes nationaux prioritaires dans le cadre du processus de Kaboul, ceux qui portent sur l'administration publique et la gouvernance à l'échelon infranational font partie des moins avancés. C'est particulièrement regrettable puisque, pour différentes raisons, ces programmes se trouvent être également parmi les plus importants.

Comme le Secrétaire général l'a fait observer, dans la période qui suivra la transition en Afghanistan, moins de financements parviendront directement aux autorités locales puisque les donateurs travailleront davantage par le biais du Gouvernement central. Faute d'un lien plus fort et plus fiable avec le centre et en l'absence de meilleures structures de gouvernance à l'échelon infranational, on risque de voir ces provinces et districts gravement privés d'assistance.

En matière de gouvernance, un obstacle plus immédiat au décaissement et à la distribution des fonds consacrés au développement est constitué par l'absence persistante d'accord avec le Fonds monétaire international relativement aux conséquences de l'effondrement de la Banque de Kaboul. Si l'on veut que l'Afghanistan assume pleinement la responsabilité de son propre développement, et que davantage de fonds soient canalisés, dans le cadre du financement du développement, par le truchement des institutions afghanes, ce que, au passage, le Président Karzaï a considéré comme faisant partie intégrante de la transition, alors il faut régler cette crise bancaire. C'est une question qui préoccupe grandement l'Union européenne et ses États membres, qui dépensent conjointement plus d'un milliard d'euros par an en Afghanistan.

Le règlement de la crise que connaît la Banque de Kaboul et, plus généralement, la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du processus de Kaboul en matière de gouvernance, ainsi que des autres engagements, tels que la modernisation du secteur judiciaire et la réforme électorale, exigent une résolution de la controverse entre le pouvoir exécutif et

le Parlement afghans. L'Union européenne appelle à le faire de façon aussi rapide que conforme au principe de la séparation des pouvoirs.

De nouvelles mesures sont absolument essentielles en vue de renforcer l'efficacité et la légitimité des institutions publiques, non seulement dans le cadre de la coopération au développement, mais aussi des progrès nécessaires sur le plan politique. Une meilleure gouvernance serait une façon de convaincre tous les Afghans qu'il n'est plus envisageable à l'avenir de régler leurs divergences par la force et que le seul endroit où livrer ses combats doit être la scène politique.

À cet égard, l'Union européenne se félicite de la récente décision du Conseil de sécurité de séparer le régime de sanctions contre Al-Qaida de celui qui vise les Taliban, ce qui ne manquera pas de donner un coup de pouce aux efforts de réconciliation et de réintégration. Sur le terrain, les efforts menés sous la houlette afghane bénéficient de l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui continue de promouvoir des mesures de renforcement de la confiance par le biais de son plaidoyer pour l'accès aux services de base, la libération de détenus et la protection des civils. Ces derniers, ainsi que le confirme le rapport, restent la population qui a le plus à souffrir du conflit, 80 à 90 % des pertes civiles étant liées aux agissements des éléments antigouvernementaux.

Non seulement la réconciliation doit se faire sous l'égide des Afghans eux-mêmes mais en outre, elle ne doit jamais s'éloigner de ses principes fondateurs : le refus d'Al-Qaida, la renonciation à la violence et le respect de la Constitution. Instaurer la paix aux dépens du droit international et de droits de l'homme inaliénables, notamment des droits des femmes et des droits des minorités religieuses, ne pourrait que mener à une victoire à la Pyrrhus. Il ne s'agit pas de quelque ambition utopique tendant à faire de l'Afghanistan un pays parfait, il s'agit simplement de défendre les valeurs sur lesquelles ont été fondés cet organe mondial et l'Union européenne.

Lors de notre tout dernier débat sur cette question (S/PV.6497), où l'examen de son mandat était au programme du Conseil, nous avons abondamment parlé de la MANUA. C'est la raison pour laquelle je me bornerai aujourd'hui, pour terminer, à lui exprimer une fois de plus l'appui de l'Union européenne dans le rôle primordial qui est le sien pendant la période de transition, notamment en qualité d'instance codirigeante du Conseil commun de coordination et de suivi, organe qui a besoin d'être encore renforcé.

Nous félicitons Staffan de Mistura et ses collaborateurs de leur engagement et de leur courage, et nous condamnons dans les termes les plus énergiques les attentats perpétrés contre la MANUA. L'Organisation des Nations Unies fait un travail important en Afghanistan, pour tous les Afghans, et nous en appuyons vigoureusement l'engagement continu sur le terrain à court et à long termes. Nous comptons sur la MANUA dans la nouvelle phase qui nous attend, une phase pleine de possibilités mais pleine aussi de périls. Cependant, comme on le dit en Afghanistan, et j'espère que c'est correct, il y a toujours un chemin, même jusqu'au sommet de la plus haute montagne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çorman (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Tanin et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura. J'aimerais également remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2011/381) et son Représentant spécial de son exposé très instructif.

Nous savons gré à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail remarquable qu'elle effectue avec dévouement dans l'exercice de son mandat, sous la direction efficace du Représentant spécial, M. de Mistura, et ce face à des menaces bien réelles et très graves, comme on a pu le voir encore tout récemment avec l'attentat perpétré contre le complexe de la MANUA à Mazar-e-Charif le 1er avril. Nous condamnons fermement et déplorons cet odieux attentat et nous présentons une fois de plus nos condoléances aux familles endeuillées de ceux qui y ont perdu la vie, ainsi qu'au personnel de la MANUA et à toute la famille des Nations Unies.

Nous condamnons également la série récente d'attentats commis par des insurgés contre des cibles afghanes, et qui ont provoqué encore de nouvelles pertes civiles au sein de populations innocentes. Ces attentats ne peuvent être tolérés et ils ne dissuaderont pas les Afghans et la communauté internationale de chercher à instaurer un État afghan pacifique, sûr et démocratique.

L'Afghanistan traverse une période historique de transformation. Les voisins de l'Afghanistan et les autres acteurs pertinents de la région et au-delà doivent respecter la souveraineté de l'Afghanistan et poursuivre leurs contributions multiformes en vue de sa consolidation. Le transfert des responsabilités en matière de sécurité, le processus de paix et le développement économique sont tous au cœur des efforts déployés en vue de réaliser l'objectif suprême que constitue la prise en charge totale des processus par les Afghans. Si l'un de ces processus échoue, ce sera tout l'édifice qui vacillera.

La direction afghane de tous les processus qui concernent l'Afghanistan est un principe fondamental. La sécurité est un catalyseur primordial de tout cela, qui faciliterait le développement, la gouvernance, la primauté du droit et le renforcement des capacités institutionnelles. Au cours des six derniers mois, les opérations militaires ont atteint une ampleur sans précédent et pourtant, une paix et une stabilité durables en Afghanistan ne peuvent être fondées que sur une solution politique. En conséquence, il convient de donner au processus de paix afghan le temps et l'espace nécessaires lorsque des occasions de réconciliation se présentent.

Les perspectives de paix en Afghanistan sont plus grandes que jamais et je tiens ici à souligner que pour que la paix en Afghanistan soit viable, il faut que le processus associe tous les secteurs de la société car c'est le renforcement de l'unité nationale qui constituera le socle le plus important d'une paix et d'une stabilité à long terme. Si la formation des Forces nationales de sécurité afghanes est essentielle à la réalisation de la transition d'ici à la fin de 2014, le renforcement des capacités civiles et la viabilité économique du pays auront tout autant d'importance après 2014. Nous exhortons tous les donateurs à intensifier leurs contributions au développement des capacités civiles et de la viabilité économique.

Un ordre régional de bon aloi est un pilier indispensable de la paix, de la souveraineté, du développement et de la prospérité de l'Afghanistan. À leur tour, la paix, la souveraineté et la prospérité de l'Afghanistan constitueront des piliers indispensables de la paix et de la prospérité de son voisinage. À cet égard, nous poursuivrons nos efforts à l'appui de la dimension régionale, examinée à la réunion des pays de la région organisée à Istanbul, le 10 mai, par S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la Turquie, et dont il est question dans le rapport du Secrétaire général.

Les préparatifs de la Conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan, qui doit se tenir le 2 novembre 2011, ont démarré. Les réunions du groupe de travail du Groupe de contact international consacré à la coopération régionale, tenues respectivement à Istanbul et Kaboul les 3 et 26 juin sous la présidence conjointe de la Turquie et de la MANUA, ont été fort utiles en ce qu'elles ont permis d'obtenir des pays de la région et au-delà un large consensus en faveur de la prochaine Conférence d'Istanbul.

Nous voyons déjà apparaître un faisceau de points de convergence. La Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage, adoptée en 2002 (S/2002/1416), est un document pionnier en la matière. La Déclaration d'Istanbul sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie (S/2010/70, annexe), qui est allée encore plus loin que la Déclaration de Kaboul en énonçant une vision commune régionale, a ouvert un chapitre nouveau et bienvenu.

Mais depuis Istanbul, l'année dernière, le travail régional, tout comme les conditions et exigences qui l'accompagnent, a progressé notablement et nous espérons voir tout cela couché sous peu sur le papier, sous une forme qui permettra bientôt d'accueillir les signatures des participants de la Conférence d'Istanbul. Nous savons que c'est ce que veut l'Afghanistan dans ces réunions régionales.

Nous entendons par conséquent faire de la Conférence d'Istanbul un point charnière au niveau régional.

Comme toujours, nous comptons sur l'appui ferme de la communauté internationale – appui, dont le Secrétaire général a déjà souligné l'importance dans son rapport. Nous allons coopérer étroitement avec l'Afghanistan, l'ONU ainsi que tous les autres pays et toutes les autres organisations concernés pour les préparatifs de la Conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan, qui sera l'un des grands événements internationaux de cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant spécial de Mistura pour qu'il réponde aux observations qui ont été faites.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : Je ferai trois brèves remarques. Tout d'abord, je remercie les membres du Conseil de leurs observations. Nous avons pris dûment note des commentaires, conseils et

encouragements formulés par chaque membre du Conseil et par d'autres représentants.

Deuxièmement, au nom de mes quelque 900 collègues, je voudrais également remercier tous les participants pour leurs très aimables et chaleureuses paroles au sujet des sacrifices consentis par mes collègues et des tristes événements survenus à Mazar-e-Charif. C'est un vrai réconfort.

Enfin, je pense que l'Ambassadeur Tanin et moi-même allons pouvoir ramener à Kaboul un message fort de soutien ainsi que l'assurance de l'intérêt et de la mobilisation de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan. Je suis convaincu que cela nous aidera au cours des mois difficiles qui vont précéder les Conférences d'Istanbul et de Bonn.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 15.